© CPS - INTEGRE

4. POLYNÉSIE FRANÇAISE

SYNTHÈSE DE L'AVANCEMENT DU PROJET EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

SITES / CODE T6	ACTIVITÉS	RÉAL. TECH.	BUDGETS ET DÉPENSES	
			BUDGETS (€)	DÉPENSES (€) (% DE CONSO)
RAIATEA-TAHAA ET LAGON			597 083 €	575 074 € (96%)
C2R1	Réduction des pollutions issues des activités économiques	☺	*247 193 €*	*232 677 € (94%)*
C2R2	Développement d'activités économiques durables	☺	*193 270 €*	*184 456 € (95%)*
C2R3	Mise en place d'une gestion intégrée des usages lagonaires	☺	*156 620 €*	*157 941 € (101%)*
MOOREA (OPUNOHU)			**632 861 €**	**675 609 € (107%)**
C2O1	Amélioration de la qualité environnementale et paysagère du site	☺	*206 240 €*	*202 449€ (99%)*
C2O2	Développement d'activités écotouristiques	☺	*253 486 €*	*268 052 € (106%)*
C2O3	Participation à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable	☺	*173 135 €*	*205 107 € (118%)*
PRESQU'ÎLE DE TAHITI (TAIARAPU)			**610 668 €**	**569 765 € (98%)**
C2T1	Diminution de l'impact des pressions anthropiques sur l'environnement du site	☺	*108 603 €*	*93 763 € (86%)*
C2T2	Appui à la mise en place et au fonctionnement des aires de gestion des ressources naturelles et culturelles	☺	*88 138 €*	*88 261 € (100%)*
C2T3	Contribution au développement durable du site	☺	*413 927 €*	*387 742 € (94%)*
ACTIVITÉS TRANSVERSALES			**208 167 €**	**193 073 € (93%)**
C2Tr	Intégration de la gestion intégrée des zones côtières dans les politiques publiques	☺	*46 816 €*	*42 075 € (90%)*
C2BIO	Réseau de fermes-pilotes en agriculture biologique à Opunohu	☺	*161 351 €*	*150 997 € (94%)*
		TOTAL	**2 048 779€**	**2 013 521 € (98%)**

☺ activité finalisée - 😐 activité pas tout à fait finalisée - ☹ activité remise en cause

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R1 : RÉDUCTION DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

OBJECTIFS ET MOYENS

ACCOMPAGNER LES DÉMARCHES INNOVANTES DE RÉDUCTION DE L'IMPACT DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

1. Gérer la pollution terrigène et organique par le développement de pratiques issues de la permaculture (C2RT11).
2. Conduire une mission d'appui technique pour la valorisation des déchets d'abattoir (C2RT12).
3. Mettre en place un projet-pilote de mise en place d'un système pérenne de gestion des déchets des professionnels sur les îles de Raiatea et Tahaa (C2RT13).
4. Acquérir un équipement type pelle hydraulique de 14 tonnes pour le défrichage et l'entretien mécanique des exploitations agricoles et la valorisation des déchets verts (C2RT14).
5. ~~Réduire les pollutions liées aux activités du carénage sur la zone d'Uturaerae~~
6. Appuyer la mise en place de jardins et fermes pédagogiques "bio" dans les écoles primaires de la commune de Taputapuatea.

AVANCEMENT

TECHNIQUE	☺
FINANCIER	94 %

BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
247 193 €	232 677 €	14 516 €

Co financements dépensés : 48 671 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1. SARL VAIHUTI FRESH
2. SERVICE DU DÉVELOPPEMENT RURAL
3. CHAMBRE DE COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES SERVICES ET DES MÉTIERS
4. 6 COMMUNE DE TAPUTAPUATEA

OBJECTIFS

A l'occasion du lancement du projet sur le site de Raiatea-Tahaa, une analyse participative des enjeux a permis de dégager le besoin d'une durabilité environnementale et sociale des activités économiques comme enjeu essentiel de la gestion durable du lagon. Ainsi, l'appel à projets qui a suivi a sollicité des activités à même de répondre à cet enjeu.

Dans le cadre de la mise en œuvre d'une démarche de gestion intégrée des zones côtières et particulièrement dans sa dimension de gestion « terre-mer », les activités sollicitées pouvaient concerner les activités à l'œuvre sur le lagon, mais également en amont, sur les bassins versants.

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R1 : RÉDUCTION DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (SUITE)

RÉSULTATS

Sur **l'agriculture durable**, le projet visait, au travers de différentes activités, à **réduire les phénomènes d'érosion** issues des pratiques agricoles, soutenir des **alternatives à l'utilisation des fertilisants chimiques et produits phytosanitaires et de valoriser les déchets**.

• Réduire l'érosion et/ou l'utilisation de produits chimiques

a) La SARL **Vaihuti Fresh** a bénéficié du soutien du projet INTEGRE au démarrage du projet d'exploitation pour réaliser des **aménagements antiérosifs** spécifiques sur les parcelles, mesurer leur efficacité et mettre en œuvre des **méthodes naturelles de fertilisation et de répulsion** des nuisibles.

En premier lieu, un inventaire floristique et faunistique de la parcelle a été réalisé pour orienter le défrichage en fonction de la présence d'espèces susceptibles d'être utiles aux cultures (ex : plantes riches en azote, plantes antiérosives, etc.) et de méthodes naturelles pour éloigner les nuisibles. Des aménagements antiérosifs ont ensuite été mis en œuvre sur la parcelle en pente selon les pratiques d'agroécologie et de permaculture : aménagements physiques (accès, baissières, bassins) et biologiques (haies, plantes antiérosives, association d'espèces). Enfin, un suivi des eaux de ruissellement a été installé, afin de mesurer les impacts des mesures développées sur la conservation des sols.

Ces aménagements ont montré des résultats très encourageants pour l'agriculture durable et la conservation des sols, et notamment une réduction de la prédation des cultures par les nuisibles a été constatée par les entomologistes de la Direction de l'Agriculture de Polynésie française. Le suivi des eaux de ruissellement est toujours en cours, la réception des stations météorologiques n'ayant été réalisée que très tard (fin 2017) dans le projet. Les échantillons ont été prélevés et stockés, mais restent à faire analyser. En outre, de nombreuses actions de communication ont pu être effectuées, auprès du grand public comme des professionnels et ont rencontré un réel succès.

b) La commune de Taputapuatea est engagée depuis de nombreuses années dans une politique très volontariste de développement de l'agriculture biologique, elle dispose de l'unique plate-forme de compostage communale sur le territoire et sert des repas bio dans ses cantines scolaires. Elle a tiré parti du projet INTEGRE pour poursuivre ses activités dans le domaine.

Un équipement lourd, type **pelle hydraulique**, a été cofinancé par INTEGRE, la commune et le Pays.
Son acquisition visait à aider les agriculteurs à défricher les terrains agricoles afin d'étendre et de faciliter la culture biologique sur la commune. Ce premier objectif a été atteint car de nombreuses terres agricoles sont désormais cultivées. Les porteurs de projets de la commune en agriculture bio sont accompagnés par un technicien de la commune et ils ont commencé à vendre leur produit. L'équipement devait également contribuer à mettre à disposition des agriculteurs un compost de bonne qualité, il a permis à la commune de continuer à fournir en compost les agriculteurs et d'augmenter sensiblement sa production.

En parallèle, la commune a installé des **jardinières** adaptées dans ses écoles maternelles et primaires dans le but de sensibiliser les jeunes élèves à la culture biologique et à l'importance de manger sain et local dès le plus jeune âge. Les jardinières ont été installées en janvier 2018. La commune souhaite que cette activité de jardin pédagogique dans les écoles de Taputapuatea soit reconduite tous les ans.

Elle mettra à disposition des enseignants des volontaires en service civique pour accompagner les élèves dans cette activité.

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R1 : RÉDUCTION DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (SUITE)

• Valoriser les déchets

La Direction de l'Agriculture avait pour objectif de **concevoir une petite unité d'abattage multi-espèces** permettant de valoriser l'ensemble des sous-produits de manière écologique, dans le cadre d'une politique de développement de petites unités d'abattage dans les îles avec Raiatea comme pilote. Le projet INTEGRE a permis de réaliser l'étude de conception : cet objectif a été atteint. La construction quant à elle a pris un retard considérable en raison des délais d'une instruction administrative. Cependant, le projet n'est pas remis en cause, ce qui permettra de réduire les impacts habituels de ce type d'activité notamment en réduisant les coûts de transports des animaux et en valorisant les sous-produits comme fertilisants dans l'agriculture biologique.

Second volet, l'activité portée par la Chambre de Commerce des Services et des Métiers (CCISM) visait à mettre en place une **solution de gestion des déchets dangereux volumineux générés par les entreprises de Raiatea et Tahaa**. Au vu des gisements étudiés dans la première phase de cette activité, l'attention a porté prioritairement sur les **huiles et batteries**, et donc sur les entreprises génératrices de ce type de déchets en quantité : les ateliers de mécaniques et les activités liées au nautisme (compagnies de charter, chantiers navals, aire de carénage). Faute de prestataire privé pour la gestion de ces déchets dans ces îles (collecte, renvoi vers Tahiti, export pour traitement), il a fallu trouver une solution en s'appuyant sur les acteurs locaux.

© CPS – INTEGRE

La **Communauté de Communes Hava'i** fédère l'ensemble des communes des Îles-Sous-Le-Vent (sauf Bora Bora) et a en charge la gestion des déchets ménagers. Elle dispose de moyens de collecte et de circuits de renvoi des déchets dangereux vers Tahiti (pour prise en charge par un prestataire spécialisé). Dans ce contexte, il a donc été acté de s'appuyer sur la **CC Hava'i pour la collecte des huiles et batteries des entreprises**, avec une facturation adaptée visant à couvrir les dépenses engendrées par ce service au niveau de la collectivité (les tarifs pour la collecte des déchets dangereux ont été acté par voie de délibération en conseil communautaire).

Pour faciliter la mise en œuvre du projet, des **contenants adaptés pour le stockage et la gestion des huiles et batteries** ont été acquis, grâce au projet INTEGRE, et mis gratuitement à disposition des entreprises volontaires pour adhérer au programme (signature d'un acte d'engagement). Afin à la fois de valoriser ces entreprises adhérentes (qui acceptent de refacturer à leurs clients tout ou partie du coût de la gestion des déchets dangereux) et aussi pour sensibiliser le grand public sur la problématique des déchets dangereux en entreprise, **le label Rave Mā** a été créé (*Rave* : agir en faveur de, *Mā* : exempte de pollution) avec un visuel et des supports de communication.

Le système a été officiellement lancé le 23 janvier 2018 et, à ce jour, sur un total de 34 entreprises identifiées et démarchées, 22 entreprises ont signé la charte d'engagement et 5 doivent confirmer leur engagement.

Ainsi, on peut retenir comme résultats :

Pour l'agriculture durable :
• La mise en place d'un site de démonstration en terme de réduction de l'érosion, de lutte naturelle contre les nuisibles et de modes de fertilisation complémentaires aux produits de synthèse.
• Le renforcement de la politique communale en matière de développement de l'agriculture biologique par l'achat d'équipement et la sensibilisation des plus jeunes
• La conception d'une unité pilote d'abattage multi-espèces adaptée au contexte insulaire et respectueuse de l'environnement.

Pour la gestion des déchets professionnels dangereux :
• Une quantification des gisements des déchets professionnels du site
• La mise en place d'un système pilote de gestion opérationnel à ce jour
• La création d'un label et d'une charte associée
• 22 entreprises signataires et 5 en attente de confirmation sur un total de 34 entreprises identifiées.

Nota Bene
une action initialement validée a été annulée, il s'agissait d'appuyer la réduction des pollutions liées aux activités de carénage à Uturaerae. Elle était portée par la Direction de l'Environnement, en partenariat avec le Service du Tourisme et bénéficiait d'un budget de 25.140€. Elle devait participer à la mise en œuvre des préconisations d'une étude conduite sur la zone de carénage. Cependant, aucune décision n'a été prise quant à la mise en œuvre des préconisations et aucuns travaux n'ont été engagés.

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R1 : RÉDUCTION DES POLLUTIONS ISSUES DES ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (SUITE)

CALENDRIER 1 2 3 4 6

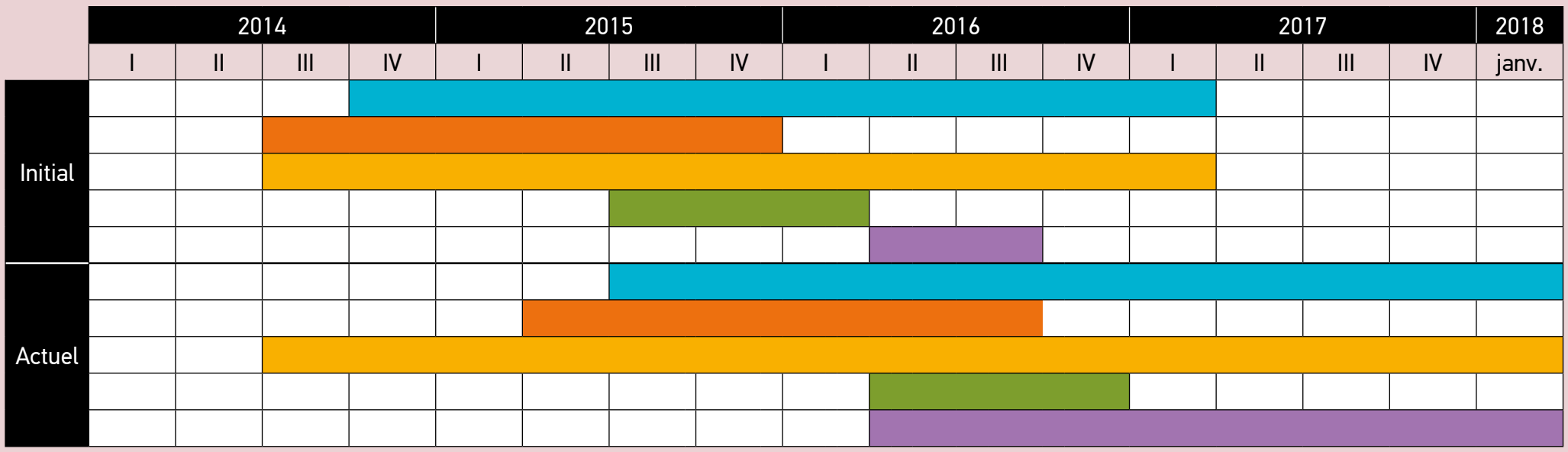

COMMENTAIRES ET ANALYSE

L'ensemble des activités a abouti à des résultats extrêmement satisfaisants et pérennes.

L'intégration de l'exploitation Vaihuti Fresh dans le réseau des fermes pilotes en agriculture biologique, lancé dans le cadre du projet INTEGRE et poursuivi par la Direction de l'Agriculture garantit que les résultats qui restent encore à venir, notamment sur le suivi des eaux de ruissellement seront présentés et valorisés au sein du réseau.

La commune de Taputapuatea poursuit sa politique de développement de l'agriculture biologique en investissant sur ses fonds propres, avec le recrutement d'un technicien en agriculture biologique, et en saisissant les diverses opportunités d'appui financier à l'image d'INTEGRE et plus récemment de contrats aidés pour appuyer l'installation de jeunes agriculteurs ou mettre à disposition des volontaires pour l'animation de l'activité de jardins pédagogiques bio.

Enfin, la mise en place d'un système de gestion des déchets professionnels est une réalisation remarquable à l'échelle du projet puisque la CCISM a réussi à rendre opérationnel ce système complètement nouveau depuis la quantification des gisements, le montage juridique jusqu'au lancement du système, avec la fourniture des bacs, la création d'un label et l'engagement de près de 80% des professionnels dès le lancement.

Cette réalisation traduit la bonne adéquation du projet avec les besoins des professionnels.

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R2 : DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES

OBJECTIFS ET MOYENS

ACCOMPAGNER DES PROJETS CONCRETS DE DÉVELOPPEMENT OU DE SOUTIEN D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES

1. ~~Appuyer la construction d'une marina d'une haute qualité environnementale~~
2. Favoriser la commercialisation des produits locaux et la sensibilisation à l'agriculture biologique via la construction et l'aménagement d'un faré à Tehurui (C2RT22).
3. Développer une zone d'activités écotouristiques sur le site de Tiarere (CTRT23).
4. Mettre en place des jardins partagés (CTRT24).
5. Mettre en place un projet d'agriculture, d'aménagement sportif et touristique à Puohine (C2RT25).
6. ~~Mettre en place un centre de réception et de grossissement (CRG) pour la production annuelle de 400 000 huîtres perlières Pinctada margaritifera issues de l'écloserie de Rangiroa (C2RT26).~~
7. ~~Aménager le Mont Temehani Rahi dans le cadre de la promotion du tourisme vert et de la préservation de la « Tiare Apetahi »~~

AVANCEMENT

TECHNIQUE	☺
FINANCIER	95 %

BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
193 270 €	184 456 €	8 814 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

2 **COMMUNE DE TUMARAA**
3 **COMMUNE DE TAHAA**
4 **COMMUNE D'UTUROA**
5 **ASSOCIATION TAMARII PUOHINE**

OBJECTIFS

Si le premier objectif du projet INTEGRE issu du premier comité local de Raiatea-Tahaa était de réduire les pollutions issues des activités économiques existantes, le second, qui fait l'objet de cette fiche, était de développer des activités nouvelles sur un modèle durable.
Il s'agissait de favoriser un développement de proximité, à petite échelle, permettant à la population de générer des revenus sur la base d'une exploitation durable des ressources, de mise en valeur de leur environnement et de leur culture.

RÉSULTATS

Un **ensemble d'aménagements** a pu être réalisé afin de contribuer au développement économique local du site dans les domaines du tourisme, de la culture et de l'agriculture. Deux sites écotouristiques multi-activités ont été aménagés dans la commune associée de Puohine sur la commune de Taputapuatea et sur le site de Tiarere dans la baie d'Apu à Tahaa. Le premier projet était porté par l'association Tamarii Puohine et le second par la commune de Tahaa.
Ces deux sites proposent ou vont proposer à terme des activités globalement similaires, des zones de production agricole, des aménagements sportifs type parcours santé, un fare d'accueil et artisanal, un sentier de randonnées et de découverte de la flore locale.

L'objectif étant bien d'attirer les touristes sur des zones encore peu fréquentées et de pouvoir générer des revenus pour les populations locales.

Le site de Puohine s'est également doté d'un snack afin de transformer et commercialiser ses produits locaux et augmenter les revenus générés par le site ainsi que d'une petite ferme à destination des scolaires. En parallèle des financements INTEGRE, l'association a développé des projets complémentaires qui ont été financés, comme un parcours santé par la Caisse de Prévoyance Sociale, ou qui sont en attente de financements comme la création d'une auberge de jeunesse sur le site de l'ancienne école primaire.

La fréquentation du site est pour l'instant réduite à la population locale qui profite notamment des agrès du parcours santé. L'ensemble des prestations proposées, et particulièrement le fare principal qui abritera un stand d'artisanat local et un snack, n'est qu'en cours d'achèvement en raison des pluies importantes qui ont ralenti les derniers travaux.

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R2 : DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES (SUITE)

Le site de Tiarere s'est lui doté d'équipement solaire pour l'éclairage du site. Le projet initialement porté et co-financé par la commune de Tahaa est désormais géré par une association des femmes, Te Hine Rau No Niua, qui a la charge de continuer à développer le site. Depuis l'inauguration du site qui s'est tenue en décembre 2017, des journées portes ouvertes ont été organisées, les récoltes des premières plantations réalisées par l'association ont pu être vendues. Malgré tout, le site reste pour l'instant peu fréquenté car l'ensemble des activités prévues, au-delà du financement INTEGRE restent encore à être développées, notamment le parcours santé.

En complément de ces sites, la **commune de Tumaraa** a souhaité dans le cadre du projet INTEGRE développer un **espace de commercialisation des produits locaux**, type *fare*, dans la commune associée de Tehurui. Cet espace devait s'inscrire dans un projet d'accompagnement des jeunes vers les métiers du secteur primaire, pêche lagonaire et agriculture. Des potagers bio devaient également être mis en place autour de l'espace de vente.

Cette activité n'a pas pu être concrétisée à ce jour. Les aménagements nécessaires à la réalisation de la construction ont été réalisés récemment et n'ont pu se terminer suite à un problème de livraison des matériaux financés par le projet INTEGRE. Les actions annexes n'ont pu être menées en raison du désintérêt exprimé par les jeunes de la commune associée pour se tourner vers les métiers du secteur primaire.

Dernière activité : **l'aménagement de jardins partagés en agriculture biologique** sur la commune d'Uturoa. A vocation plus vivrière et éducative qu'économique, cette activité, portée et cofinancée par la commune d'Uturoa a abouti à l'aménagement de 20 parcelles de 200 à 1000 m² chacune dont une parcelle éducative et qui sera mise à disposition des établissements scolaires de la commune. Les familles bénéficiaires ont été identifiées et les conventions de mise à disposition ont été établies. La commune souhaite ainsi, au-delà de soutenir la production vivrière de certaines familles, sensibiliser à l'agriculture durable et à la nourriture saine.

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

Ainsi, on peut retenir comme résultats :

• L'aménagement de 2 sites soutenant le développement local en offrant l'opportunité de générer de l'activité économique au bénéfice des populations locales et de proposer des activités de loisirs et éducatives aux habitants des sites.
• L'enrichissement de l'offre touristique sur les îles de Raiatea et Tahaa
• La création de 8 jardins partagés à Uturoa dont une parcelle éducative pour promouvoir l'agriculture durable et le bien-manger.

Nota Bene : 3 actions initialement validées ont été annulées, il s'agit de l'aménagement du sentier du raid Apetahi porté par la commune de Tumaraa pour un budget de 37.290€, la mise en place d'un centre de réception et de grossissement d'huîtres perlières portée par le GIE Poe no Raromatai en partenariat avec la Direction des Ressources Marines et Minières pour un budget de 90.000€ et l'appui à la construction d'une marina de haute qualité environnementale porté par la commune de Tumaraa pour un budget de 12.150 €.

L'aménagement du sentier a été annulé en raison du refus des propriétaires fonciers de signer des conventions de passage avec la commune, le centre de réception et de grossissement des huîtres perlières a pâti de l'incertitude persistante concernant l'avenir de l'écloserie de Rangiroa, structure indispensable à la réalisation de cette activité et enfin l'appui à la construction de la marina n'a pu être réalisé en raisons du retard pris dans la confirmation des financements disponibles pour la réalisation de la construction qui n'est intervenue qu'en fin de projet.

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R2 : DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES (SUITE)

CALENDRIER 2 3 4 5

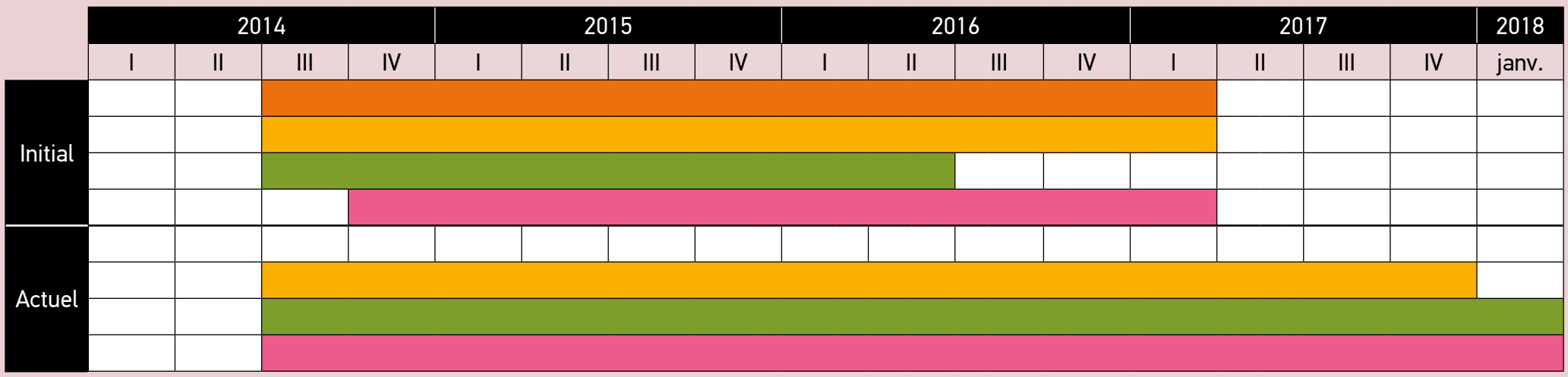

COMMENTAIRES ET ANALYSE

La plupart des activités réalisées sous cette thématique du développement a été portée par les communes du site. Dans le cas de l'association Tamarii Puohine, la présidente de l'association n'est autre que la mairesse déléguée de la commune associée concernée.

Ce portage par les collectivités traduit bien une volonté politique de vouloir générer des revenus ou des moyens de subsistance pour leurs administrés et tout particulièrement ceux qui sont en marge des circuits touristiques habituels.

En ce sens, le projet INTEGRE a permis de diversifier l'offre touristique du site en s'inscrivant dans une forme de tourisme de petite échelle, une offre diversifiée (artisanat, randonnées, restauration, produits locaux, sport) à destination des touristes mais également des habitants.

Le projet s'est cependant souvent heurté à une certaine forme d'inertie de la part des partenaires, non pas par mauvaise volonté mais notamment car les co-financements apportés par les communes, voire le Pays, ont nécessité un temps de validation parfois long qui a souvent fait retomber la dynamique créée en début de projet. De nombreuses relances ont dû être effectuées auprès des partenaires pour que les délais soient respectés.

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R2 : DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES DURABLES (SUITE)

© CPS – INTEGRE

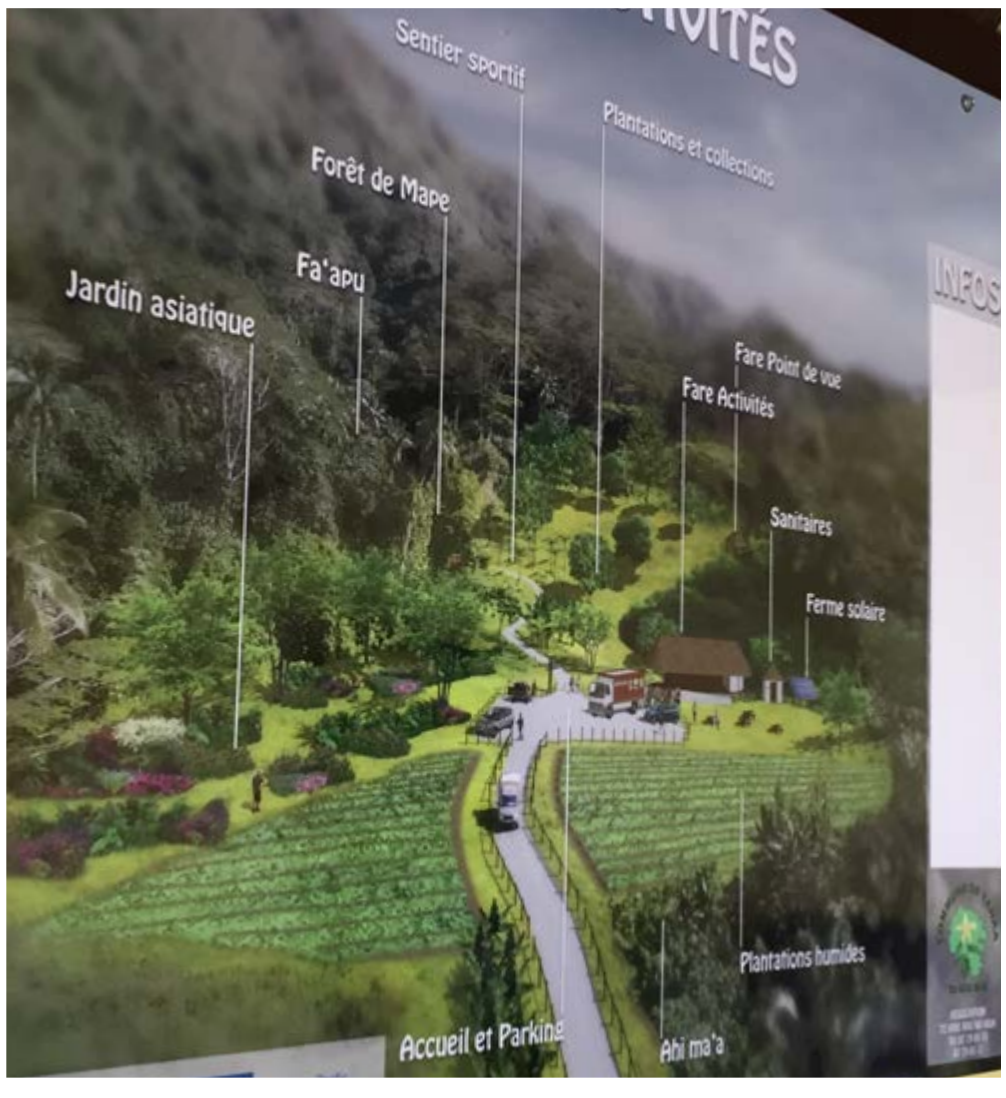

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R3 : MISE EN PLACE D'UNE GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DES USAGES LAGONAIRES

OBJECTIFS ET MOYENS

CONTRIBUER À L'UTILISATION DURABLE ET PARTAGÉE DE L'ESPACE LAGONAIRE

1 Réaliser un plan de gestion intégrée du lagon de Raiatea-Tahaa (C2RT31).

2 Sauvegarder et mettre en valeur le motu Punaeroa à Vaiaau (C2RT32).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	101 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
156 620 €	157 941 €	- 1321 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1 2 **COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE**

OBJECTIFS

En sa qualité de projet de Gestion Intégrée des Zones Côtières, le projet INTEGRE avait pour objectif de mettre en place des projets et dynamiques d'intégration terre-mer, intersectorielles et inclusive de l'ensemble des acteurs. Sur le site de Raiatea-Tahaa, la Communauté du Pacifique a proposé au comité local INTEGRE d'élaborer un plan de développement durable pour le lagon. La validation de cette activité a suivi le même processus que l'ensemble des activités du plan d'actions du projet INTEGRE sur le site de Raiatea-Tahaa.

RÉSULTATS

Premier volet, la gestion intégrée : le comité local INTEGRE a été mis en place pour définir et suivre la mise en œuvre du projet sur le site de Raiatea-Tahaa. Il était composé des élus des 4 communes du site, des services du Pays, représentés sur le site et compétents dans la gestion des activités du lagon et des bassins versants, les associations, prestataires et entreprises impliquées dans le secteur du développement durable.

Dans un premier temps, ce comité a lancé les appels à projets pour définir les grandes activités du projet. Les différentes propositions ont été discutées et dont une partie a été validée pour constituer le plan d'actions INTEGRE. Parmi ces activités, le comité a validé la mise en place **d'un processus participatif d'identification des enjeux et de mise en œuvre de la gestion du lagon et des îles de Raiatea et Tahaa**. Plusieurs niveaux de concertation ont été entrepris, un atelier institutionnel, des réunions publiques dans l'ensemble des communes associées ou quartiers de Raiatea et une consultation du conseil municipal de Tahaa. L'atelier institutionnel a globalement réuni les membres du comité local INTEGRE.

L'ensemble de ces consultations a permis de mettre en œuvre des **actions complémentaires** à celles du plan d'actions INTEGRE :

• La mise en place d'une gestion durable du jardin de corail de « Tautau » et notamment la création d'un comité de gestion qui rassemble les acteurs concernés, la commune, les prestataires, les hôteliers, les propriétaires fonciers, des habitants…

• La définition d'un réseau de jardins de corail potentiels afin de mieux répartir la fréquentation des touristes sur les sites lagonaires.

• La caractérisation de la pollution de la rivière et de la baie de Faaroa à Raiatea à la demande des riverains du site. Cette étude a permis de mettre en avant la responsabilité des assainissements absents ou défectueux dans la pollution des eaux. Elle a permis de rebondir sur une étude de référence sur l'usage des toilettes sèches dans le Pacifique qui a abouti à la programmation de 2 essais en Polynésie française à Opunohu et Raiatea dans le cadre de la mise en œuvre de la politique sectorielle de l'eau.

• La mise en place de 2 zones de pêche réglementées dans les communes associées de Puohine (Raiatea) et Faaaha (Tahaa). Les travaux participatifs ont permis de mettre en évidence une mauvaise connaissance de la réglementation des pêches. Des règles en bois sur lesquelles figurent les tailles minimales des espèces réglementées et les périodes d'ouverture ont pu être produites (160) et distribuées aux pêcheurs de ces 2 sites.

• L'identification des zones fonctionnelles halieutiques (zones de frai et nurseries) du lagon et l'étude de l'état écologique de 50 d'entre elles.

En parallèle à la mise en œuvre des actions citées, un travail de synthèse cartographique a été réalisé sur la base des données existantes et des nouvelles informations collectées par le projet. Il a donné lieu à la production d'un atlas d'aide à l'information.

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R3 : MISE EN PLACE D'UNE GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DES USAGES LAGONAIRES (SUITE)

L'ensemble des actions réalisées et identifiées ont fait l'objet de fiches qui détaillent la réalisation des actions et notamment les méthodes mises en œuvre, les résultats, les retours d'expériences ou encore les perspectives de poursuite. Pour les actions identifiées, les fiches détaillent, entre autres, la nature des actions à réaliser, le porteur et les partenaires à impliquer, les méthodes, points de vigilance et financements potentiels.

Deuxième volet : l'érosion et la sauvegarde du motu Punaeroa. Cette action a évolué en cours de projet. Initialement portée par l'association Punareoa et soutenue par la commune de Tumaraa, affectataire du motu en question, elle avait pour objet de mettre en œuvre une restauration douce de ce site fortement fréquenté par la population locale le weekend et soumis à une forte érosion.
Une première phase de l'action a permis de caractériser les facteurs érosifs mettant en évidence le caractère naturel du phénomène accentué par la proximité du motu avec une passe laissant entrer des houles parfois destructrices.

A l'issue de cette phase de diagnostic, la phase de mise en œuvre d'une restauration douce devait démarrer mais la commune de Tumaraa a pris les devants en « reconstruisant » le motu à l'aide d'enrochements, de sable et de végétation transportés depuis l'île principale. Ces travaux ont donné lieu à la fin de la convention de gestion du site entre la commune et l'association Punaeroa.

Le comité local INTEGRE a proposé de maintenir le site dans le projet en mettant en œuvre un suivi de l'évolution du motu après sa reconstruction « lourde » afin de pouvoir tirer une expérience de ces travaux et de transférer le portage de l'activité de l'association vers la CPS.

Le suivi mis en œuvre a permis de documenter l'évolution du motu et de formuler des recommandations pour sa consolidation.

Ainsi, on peut retenir comme résultats :

• L'élaboration de 3 documents d'aide au développement local durable et à la gestion intégrée du lagon de Raiatea-Tahaa : un document de synthèse pour aider à l'organisation de ce développement et de cette gestion, un atlas d'aide à l'information et des fiches actions pour aider à la réalisation et au suivi des actions de développement local et de gestion intégrée.

• La mise en place d'une dynamique collaborative entre les acteurs du site.

CALENDRIER 1 2

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel																	

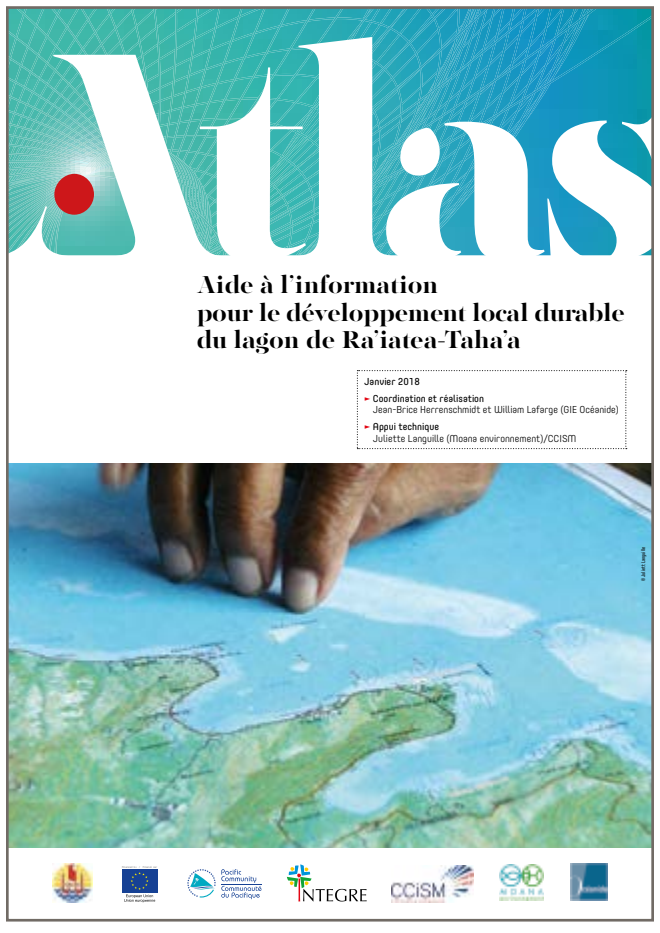

© CPS – INTEGRE

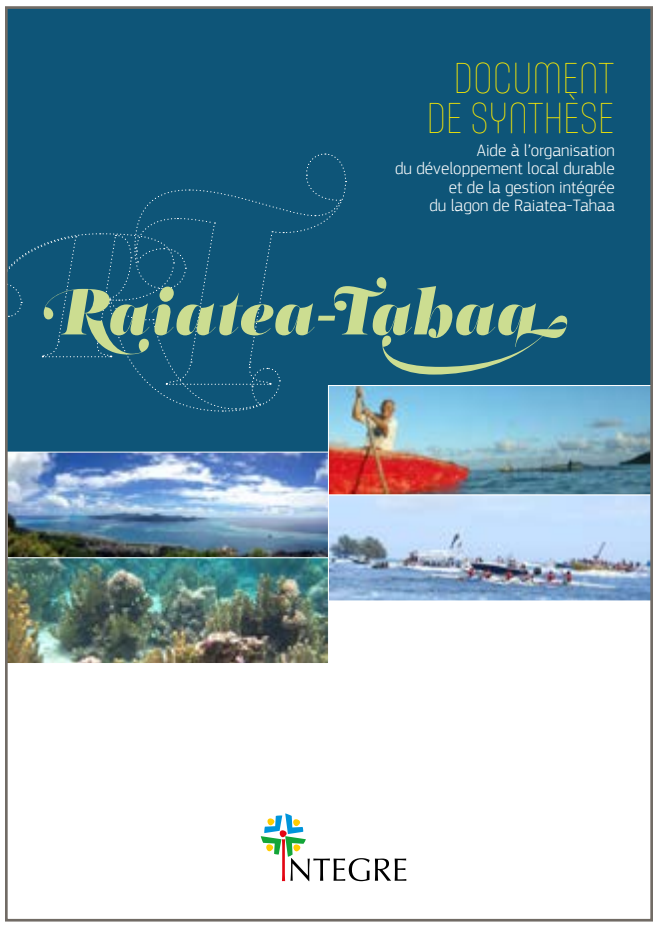

© CPS – INTEGRE

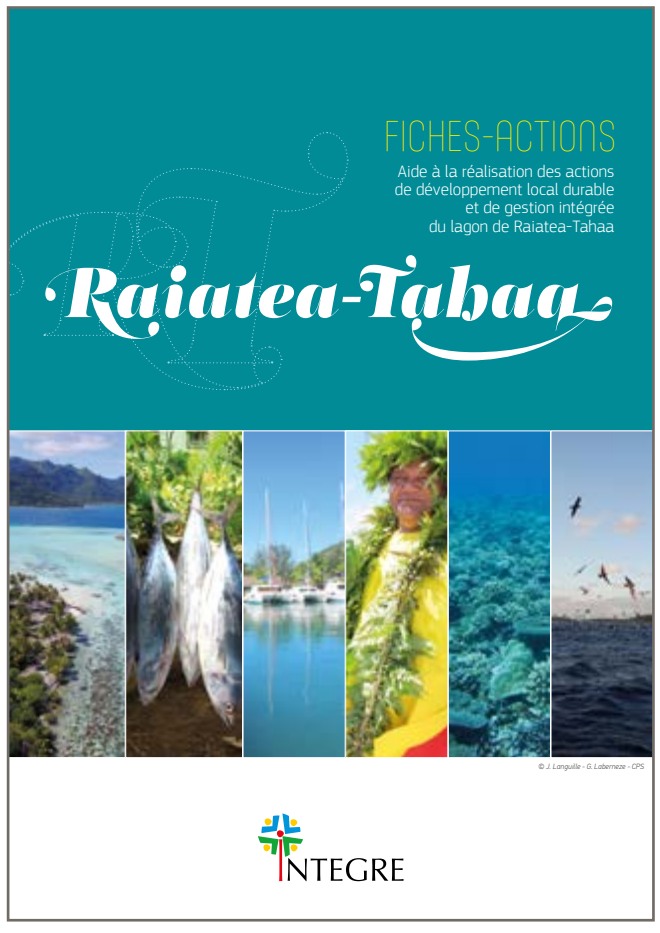

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R3 : MISE EN PLACE D'UNE GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DES USAGES LAGONAIRES (SUITE)

COMMENTAIRES ET ANALYSE

La mise en œuvre de la gestion intégrée des zones côtières en Polynésie française s'est heurtée à l'absence d'un cadre juridique permettant sa mise en œuvre au niveau institutionnel et ce malgré l'objectif affiché dans les documents projets de mettre en place des plans de gestion intégrée des zones côtières dans tous les sites.

Ces plans n'ont pu être formalisés d'un point de vue juridique et les documents produits n'ont pas pu être qualifiés de « plan », terminologie qui renvoie à d'autres instruments juridiques.

Au-delà de l'absence de cadre juridique, la participation et l'intersectorialité sont naissantes au sein des administrations polynésiennes, or elles constituent des piliers de la gestion intégrée des zones côtières. Le projet INTEGRE a choisi de travailler sur le terrain selon ces deux piliers afin de démontrer leur efficacité pour la mise en œuvre d'un développement durable.

A Raiatea-Tahaa, les processus participatifs ont lancé une dynamique positive où les acteurs ont plaisir à se retrouver pour construire ensemble ou simplement échanger. Pour ce site qui comprend 4 communes, des pêcheurs, des plaisanciers, des aquaculteurs, des sportifs qui se partagent un lagon de plus en plus fréquenté, le projet INTEGRE a pu démontrer l'intérêt de mettre ces acteurs autour d'une table pour désamorcer des conflits qui deviennent inévitables et construire ensemble des solutions partagées.

La proposition de la pérennisation du comité local INTEGRE en un comité de développement local pourrait permettre d'organiser la poursuite de la dynamique de gestion intégrée lancée par le projet INTEGRE. Elle doit cependant être validée et mise en œuvre par le gouvernement de la Polynésie française qui est directement identifié pour animer ce comité au travers de sa représentation locale.

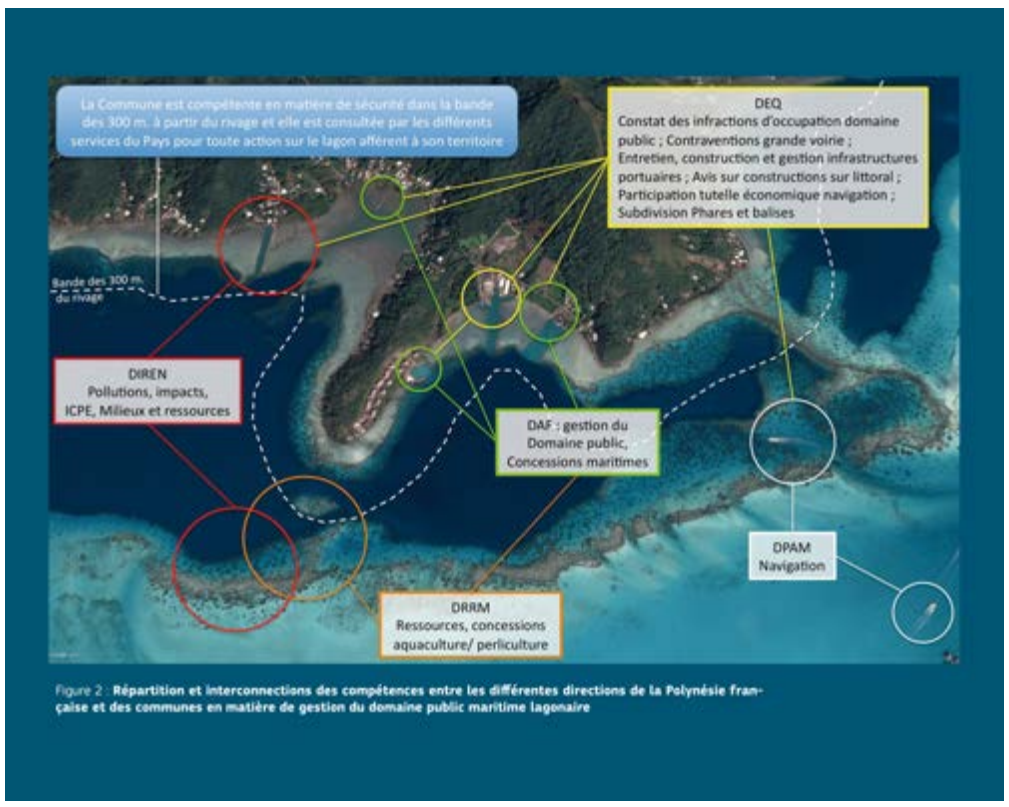

Figure 2 : **Répartition et interconnections des compétences entre les différentes directions de la Polynésie française et des communes en matière de gestion du domaine public maritime lagonaire**

© CPS – INTEGRE

© T. Lison de Loma

© CPS – INTEGRE

RAIATEA-TAHAA (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2R3 : MISE EN PLACE D'UNE GESTION DURABLE ET INTÉGRÉE DES USAGES LAGONAIRES (SUITE)

Évolution de l'érosion du motu Punaeroa

2001 2003 2006 2011 2014

© CPS – INTEGRE

© M. Charles

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C201 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE DU SITE

OBJECTIFS ET MOYENS

APPUYER DES ACTIONS CONCRÈTES DE RÉDUCTION DES PRINCIPALES MENACES SUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE D'OPUNOHU

1 Réduire les phénomènes d'érosion terrigène dans le domaine d'Opunohu grâce à la réalisation d'un plan d'aménagement anti-érosion et la mise en place d'un suivi de l'érosion en aval dans la baie d'Opunohu (C2011).

2 Réduire l'usage des intrants organiques et chimiques dans l'agriculture au travers de l'élaboration d'un itinéraire technique bio pour la culture de l'ananas et la valorisation des effluents porcins (C2012).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	99 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
206 240 €	202 499 €	3 741 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

DIRECTION DE L'AGRICULTURE (SDR/DAG), INSTITUT DES RÉCIFS CORALLIENS DU PACIFIQUE (IRCP/CRIOBE), ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE PROMOTION AGRICOLES D'OPUNOHU (EPEFPA)

OBJECTIFS

Le site d'Opunohu est un haut-lieu du tourisme mais il abrite également un domaine agricole important qui est souvent pointé du doigt par la population pour son impact environnemental néfaste sur les eaux de la rivière et de la baie.

L'objectif des activités du projet, portées par les professionnels de l'agriculture sur le site, était de mettre en œuvre des mesures de réduction des principales pollutions suspectées, l'érosion terrigène et la pollution chimique (herbicides, fertilisants et déjections animales).

Il s'agissait également d'obtenir des données objectives sur la nature et l'impact de ces pollutions.

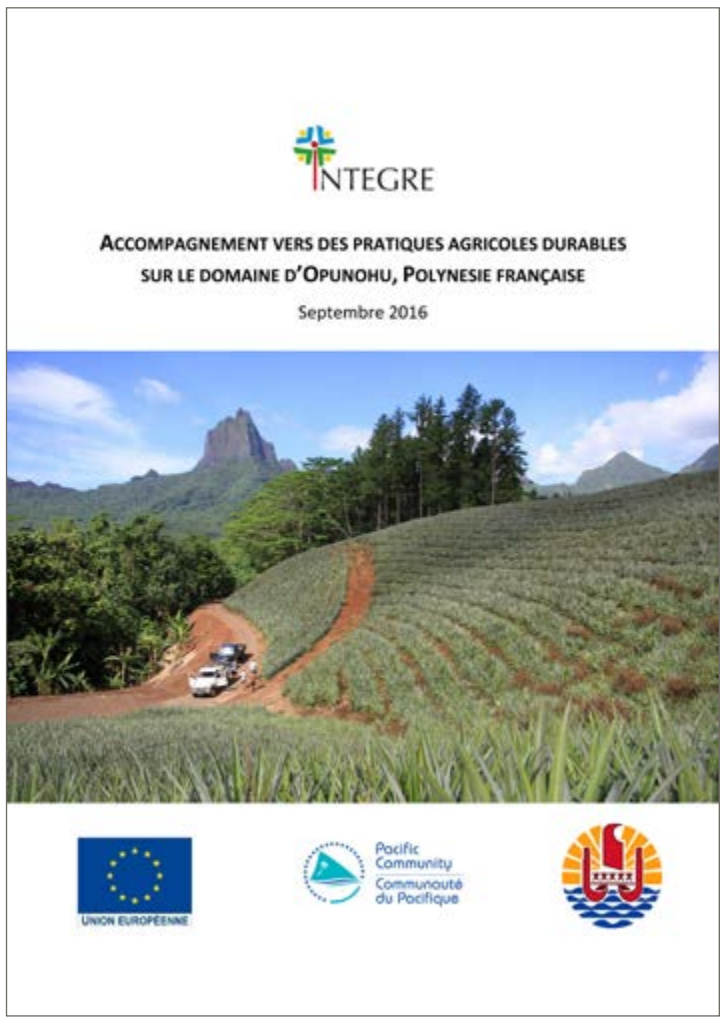

RÉSULTATS

L'activité **sur l'érosion** s'est décomposée en 2 volets :

• une étude de caractérisation et d'impact des dépôts terrigènes dans la baie d'Opunohu, réceptacle des départs de terre dans le domaine agricole en amont.

• la réalisation d'un plan d'aménagement anti-érosif au sein d'une parcelle pilote d'ananas, portée par le Direction de l'Agriculture.

Volet étude

Les fonds INTEGRE ont financé la réalisation de l'étude (par le centre de recherche CRIOBE, basé sur site) et l'expertise d'un agronome et d'un géomètre pour développer le schéma d'aménagement.

Plusieurs paramètres ont été mesurés et notamment les taux de sédimentation en saison sèche et humide. Des sédiments ont été prélevés pour être analysés et les peuplements benthiques ont été décrits et comparés avec des données collectées en 1992.

Les résultats montrent que les taux de sédimentation connaissent une variation saisonnière et spatiale très importante. En effet, l'apport de sédiments est trois plus important en saison humide qu'en saison sèche, et spatialement, le fond de baie accumule la plus grande partie de l'apport terrigène. Le bassin versant de Opunohu possède des pentes très fortes : plus de 90% de la surface du bassin présente des pentes supérieures à 10%.

De plus, certaines activités conduites dans le bassin versant, telles que la culture d'ananas, favorisent l'érosion des sols. Ainsi, lors de la saison humide, l'eau qui dévale des fortes pentes facilite l'érosion et se charge en sédiments terrigènes, puis les transporte dans la baie où la plus grande majorité se déposent. Concernant la pollution, il ne semble pas y avoir de risque sanitaire lié aux pesticides dans la baie.

En revanche, le peuplement des organismes marins a subi un changement conséquent depuis 1992 avec une forte diminution du recouvrement corallien et la quasi-absence d'échinodermes, mollusques ou éponges.

Il semblerait que la forte sédimentation et la forte concentration en sels nutritifs aient favorisé le développement de turf (gazon algal) au détriment des coraux.

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C201 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE DU SITE (SUITE)

Volet aménagement

Bien que le domaine d'Opunohu soit propriété du Pays et que ce dernier soit convaincu de la nécessité de limiter les phénomènes d'érosion significatifs qui ont cours depuis de nombreuses années, la mise en œuvre d'aménagement anti-érosifs doit également susciter l'adhésion des exploitants locataires. Il est toujours difficile d'imposer des mesures même si le Pays est dans son droit. La Direction de l'Agriculture s'est donc lancée dans un processus de consultation des agriculteurs qui ont accepté, sans grand enthousiasme, de mener un projet sur une zone pilote pour réaliser des aménagements anti-érosifs. La zone choisie fut celle présentant les figures d'érosion les plus visibles sur le domaine.

Un déplacement à Fidji de 4 agriculteurs, du directeur du domaine et d'un expert a permis d'observer les mesures anti-érosives en place dans les parcelles d'ananas en pente. Ce déplacement a véritablement lancé l'activité sur Opunohu puisqu'un diagnostic de l'érosion dans la parcelle pilote ainsi qu'un levé topographique ont été réalisés dans la foulée et ont permis d'aboutir à un schéma d'aménagement précis pour limiter l'érosion dans les 6 mois suivant le déplacement. Les mesures contenues dans le schéma sont le réaménagement des pistes d'accès, des plantations de haies de vétiver et de lignes de fruitiers. Sur la base du plan réalisé, un géomètre est venu piqueter le positionnement exact des différents aménagements à réaliser. Des travaux sur les pistes ont été lancés et des plants d'arbres fruitiers ont été distribués aux agriculteurs. La Direction de l'Agriculture a réservé un budget d'une trentaine de millions pour la réalisation des aménagements.

Sur le site, le **développement d'un itinéraire technique bio pour la culture de l'ananas** était porté par l'exploitation du lycée agricole d'Opunohu. Les fonds INTEGRE ont permis de financer de l'expertise technique pour mener les expérimentations. Elles ont porté sur 3 paramètres : la fertilisation, l'induction florale et la maîtrise de l'enherbement.

A l'issue du projet, les 2 premiers paramètres ont pu être maitrisés :

• La fertilisation est réalisée à partir de compost, d'engrais verts et de fertilisants de synthèse approuvés en agriculture biologique.

• L'induction florale est réalisée à partir de charbon enrichi en éthylène gazeux dans le respect de la norme européenne de l'agriculture biologique. Une station d'enrichissement de charbon actif a été installée, sur fonds propres, au sein de l'usine « Jus de Fruits de Moorea », partenaire du projet, et va pouvoir fournir les agriculteurs du domaine. Une demande officielle doit être soumise au gestionnaire de la norme océanienne (BioPasifika) pour intégrer officiellement cette technique d'induction dans la norme régionale.

• La maitrise de l'enherbement reste problématique puisque les solutions mises en œuvre (bâches) sont efficaces mais coûteuses. Les expérimentations se poursuivent au-delà du projet pour diminuer les coûts de reviens de cet itinéraire.

Enfin, portée par l'exploitation du lycée agricole d'Opunohu, cette **activité de compostage des effluents porcins** a permis la construction et le fonctionnement d'une plate-forme de compostage des effluents porcins. Dans ce cadre, le projet a financé l'achat d'un broyeur à végétaux et la construction de la plate-forme.

Un compost de très haute qualité a été obtenu. Il s'est avéré utilisable (hygiénisé) au bout de trois mois en conformité avec les normes sanitaires démontrant ainsi l'efficacité du processus de compostage. Les valeurs agronomiques analysées, notamment en azote, se sont avérées supérieures au compost de déchets verts, dont celui disponible dans le commerce, et indemne de déchet plastique. La production actuelle est de 30 à 40 tonnes par an mais elle peut être doublée. Le coût de production reste cependant élevé et l'exploitation envisage l'utilisation de la partie solide des effluents et non plus uniquement la partie liquide afin d'augmenter la production.

La fertilisation de la parcelle bio de l'exploitation du lycée agricole a été assurée par ce compost et complétée par des apports d'engrais commerciaux. Le compost produit présente une haute valeur amendante, il améliore significativement la qualité du sol.

Ainsi, on peut retenir comme résultats :

- Une étude de référence sur l'érosion dans la baie d'Opunhu
- Un schéma d'aménagement prêt à la mise en œuvre sur une parcelle pilote du domaine d'Opunohu
- La neutralisation des pistes les plus génératrices d'érosion sur la parcelle pilote
- Un itinéraire cultural bio opérationnel pour l'ananas
- Une plateforme de compostage en activité au lycée agricole d'Opunohu

© CPS – INTEGRE

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C201 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE DU SITE (SUITE)

CALENDRIER 1 2

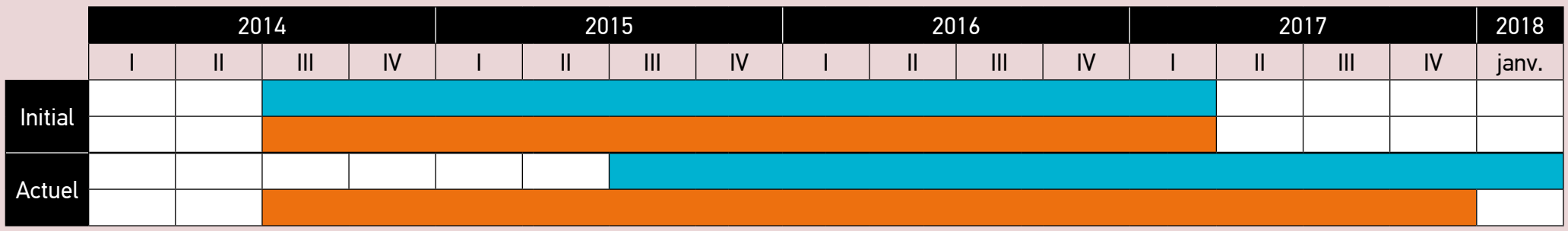

COMMENTAIRES ET ANALYSE

L'érosion est une menace environnementale et économique pour le site d'Opunohu, elle tue à petit feu les écosystèmes marins du fond de la baie et contribue à la perte des terres agricoles extrêmement riches du domaine d'Opunohu. Elle est par ailleurs connue depuis de nombreuses années mais peu d'actions ou études avaient été menées sur le sujet avant le projet INTEGRE.

Le financement territorial du projet INTEGRE a permis à la Direction de l'Agriculture de s'emparer du sujet et le financement régional, au travers des échanges bilatéraux, d'encourager certains agriculteurs à modifier leurs pratiques. Le projet a entraîné un effet levier important puisqu'avec un financement INTEGRE de près de 4 millions, le Pays a investi près de 30 millions, presque sept fois plus pour la mise en œuvre du schéma anti-érosif.
Du point de vue scientifique, le CRIOBE, centre de recherches qui a caractérisé les phénomènes d'érosion dans la baie, va poursuivre un travail de suivi sur une douzaine de sites afin de mesurer l'évolution de la sédimentation au regard des aménagements en cours en amont dans le domaine.

L'ananas biologique tel que développé dans le cadre du projet n'est pas encore viable économiquement en raison des difficultés de lutte contre l'enherbement mais les expérimentations vont se poursuivre au-delà d'INTEGRE avec des financements du Pays. La forte demande pour ce produit et la politique volontariste du Pays sur l'agriculture biologique devrait permettre d'aboutir à un itinéraire viable pour cette culture.

La mise en place d'une station de compostage a permis à la fois de soutenir les activités d'agriculture biologique de l'exploitation du lycée agricole mais elle a également permis de développer un mode de traitement des effluents porcins.

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C201 : AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE ET PAYSAGÈRE DU SITE (SUITE)

© CPS – INTEGRE

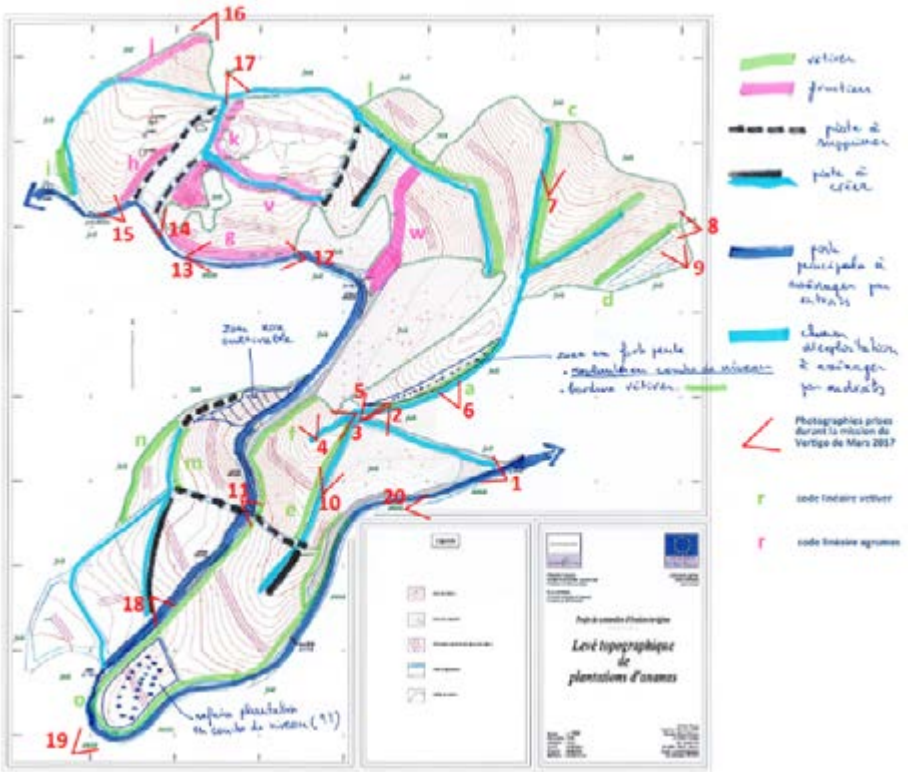

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C202 : DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES

OBJECTIFS ET MOYENS

CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES ACTIVITÉS À DESTINATION DES TOURISTES INTERNATIONAUX, LOCAUX ET DES HABITANTS

1. Aménager un parcours de découverte et d'interprétation ethnobotanique (C2021).
2. Aménager un parcours santé sur le domaine d'Opunohu (C2022).
3. Appuyer le développement d'un centre culturel et artisanal au sein du domaine d'Opunohu (C2023).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	106 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
253 486 €	268 052 €	-14 566 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1. **SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE (SCP)**
2. **DIRECTION DE L'AGRICULTURE (DAG)**
3. **COMMUNE DE MOOREA-MAIAO**

OBJECTIFS

Le site d'Opunohu accueille près de 80 000 visiteurs par an. Cette manne touristique profite cependant peu à une population locale en grande détresse sociale et économique et dont les représentants les plus vocaux reprochent à la politique touristique de les exclure et d'être peu respectueuse des richesses naturelles et culturelles du site. Alors que la population est assez vindicative sur le développement du site et peu encline, par défiance, à participer à un projet de développement touristique, l'objectif principal du projet INTEGRE était de diversifier l'offre touristique existante et de lui donner une dimension plus durable au niveau social. Cet objectif s'est décliné en 2 activités majeures : la réalisation d'aménagements au sein de la zone archéologique comme support d'un partage de la culture polynésienne avec les visiteurs et la formulation d'un projet touristique porté par la population du site.

RÉSULTATS

Le projet a permis d'enrichir l'offre touristique actuelle du site d'Opunohu au travers des réalisations suivantes :

Au sein de la zone archéologique
- La reconstitution de 2 maisons d'habitations
- La reconstitution d'une zone de culture vivrière
- Le nettoyage d'un site de culte
- La mise en place de 40 panneaux d'information sur l'usage traditionnel des plantes le long de 2 sentiers existants et d'un panneau de présentation sur le parking de la zone

Au sein du domaine
- Un parcours santé

L'activité a débuté par des **travaux de recherche archéologique** menés pendant 1 an, complétés par les études d'un botaniste et les levés topographiques d'un géomètre. Ces travaux ont permis d'établir la première carte exhaustive de la zone archéologique d'Opunohu, qui positionne précisément l'ensemble des vestiges archéologiques ainsi que les arbres remarquables.

Les aménagements réalisés au sein de la zone archéologique n'ont été réalisés qu'à l'issue de l'étude archéologique, support du choix des sites à restaurer. Les recherches ont également permis d'étayer les connaissances sur la vie traditionnelle des polynésiens et de les présenter grâce à la mise en place de panneaux d'informations, placés près des maisons, et jardins reconstitués. La conception et la fabrication des panneaux à proximité des structures reconstituées ont été financées par le Service de la Culture et du Patrimoine.

En parallèle des aménagements concrets, le projet a facilité le développement d'un projet de **structure d'accueil des visiteurs** au sein du domaine d'Opunohu. L'émergence de cette activité fait suite au travail de concertation mené par l'équipe du projet en 2015 et 2016 dans le cadre de l'appui à la mise en place d'une gouvernance propice au développement d'un tourisme durable. Ces travaux ont permis d'identifier le besoin d'une meilleure intégration de la population de Papetoai dans la dynamique générée par le tourisme dans le domaine d'Opunohu et de disposer concrètement d'une structure pour pouvoir organiser une offre touristique. Concomitamment, le Pays s'est doté d'une politique sectorielle du tourisme qui prévoyait la mise en place de maison locale d'activités dans les îles et s'est dit prêt à financer un tel projet à Opunohu si la proposition formulée par les acteurs était convaincante.

L'activité a démarré en début d'année 2016 avec le lancement d'un appel d'offres pour accompagner les acteurs de Papetoai dans la définition de leur projet.

Le premier atelier participatif s'est déroulé en octobre 2016 et 4 autres ont suivi sur une période de 7 mois.

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C202 : DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES (SUITE)

Ainsi ont été définis :

- Les valeurs du projet : le respect de la terre mère, l'union, le respect, les bénéfices aux enfants, une architecture respectueuse de l'environnement.

- Un programme d'activités : un bâtiment où seront organisés des événements culturels (Fare Rau), des parcours de découverte des anguilles, de l'agriculture traditionnelle et de la pirogue puis un hébergement pour les randonneurs (Fare Aru). Accolé au bâtiment accueillant des événements culturels, des bureaux d'accueil et sanitaires sont également prévus.

- Les modalités de gouvernance et de pilotage de la structure : une association loi 1901 a été créée fin novembre 2017 pour gérer le développement de la structure et lancer les activités.

- Un programme de construction : l'ensemble des aménagements nécessaire aux activités ont été pré-positionnés au sein du domaine d'Opunohu en accord avec le gestionnaire du site.

- Un business plan afin de garantir la viabilité du projet.

Parallèlement aux activités de concertation, un suivi institutionnel de l'activité a été mis en place afin de s'assurer que les propositions issues de la concertation étaient à même de convaincre le Pays, financeur identifié du projet.

A l'issue de la période de mise en œuvre, l'association de gestion de la structure est active et commence à développer des activités de communication pour faire connaître ses projets.

Le service du tourisme du pays a réservé une enveloppe de 45 millions XPF pour la construction du bâtiment principal, des bureaux et sanitaires et se donne jusqu'à la fin de l'année 2018 pour confirmer la construction selon le dynamisme dont fera preuve l'association.

Le Contrat de Ville, organisme d'action sociale, a montré son intérêt pour financer la construction de l'hébergement pour les randonneurs, via des contrats d'insertion.

La Commune de Moorea, porteuse de cette activité dans le cadre du projet INTEGRE poursuit son accompagnement technique de l'association et potentiellement financier. Une dernière présentation aux élus qui s'est tenue en toute fin de projet avait pour but de les sensibiliser au besoin d'accompagnement technique et financier du premier projet touristique de cette ampleur, développé par la population en Polynésie française.

Ainsi, on peut retenir comme résultats

- Une offre touristique élargie sur le domaine d'Opunohu avec la réalisation d'aménagements visant à mieux faire connaître la vie traditionnelle des polynésiens, habitats, cultures vivrières, cuisine ou médecine.

- Un levé topographique détaillé de la zone archéologique d'Opunohu

- Un parcours santé

- Un projet touristique durable pilote développé par la population locale

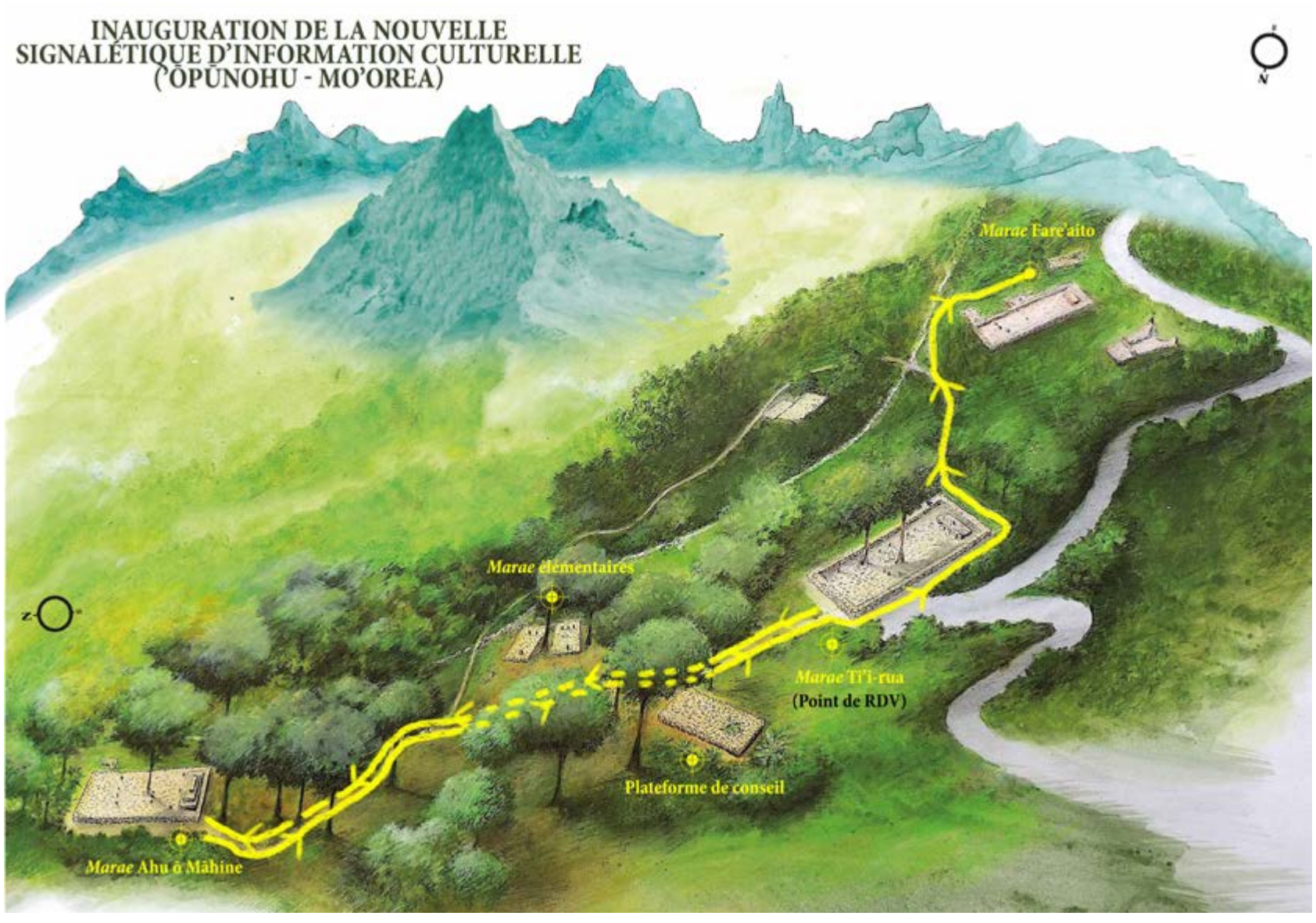

© Tahiti infos

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C202 : DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES (SUITE)

CALENDRIER 1 2 3

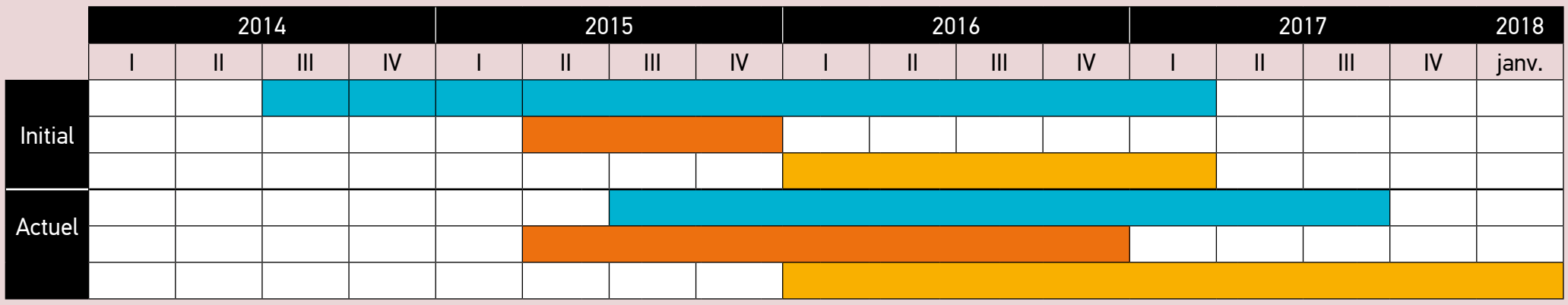

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Le projet a appuyé des activités d'aménagement classiques en essayant d'impulser une dynamique participative dans la définition des projets d'aménagement avec un succès mitigé concernant la zone archéologique puisque le comité de suivi, qui avait été proposé par la coordonnatrice du projet, n'a pas été constitué et ce malgré la mise à disposition de l'animatrice locale INTEGRE pour aider à son animation. Les aménagements réalisés sur la zone constituent tout de même une vraie valorisation du patrimoine du site.

En parallèle, la vraie marque du projet en matière de gestion intégrée des zones côtières réside dans le développement de la structure d'accueil qui conjugue à la fois une approche intersectorielle (culture, agriculture, tourisme et environnement), terre-mer (la thématique des anguilles, de la pirogue) et participative. La réalisation du projet n'est pas encore acquise, charge désormais à l'association de prouver qu'elle peut gérer un tel investissement.

Ce projet a permis de démontrer que la population, bien accompagnée, est capable de développer des projets touristiques convaincants. Il serait sûrement souhaitable qu'à l'avenir de tels projets soient développés en partenariat encore plus proche avec le Pays afin que ce dernier ne se positionne pas seulement comme financeur mais comme co-porteur du projet et de sa mise en œuvre.

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C202 : DÉVELOPPEMENT D'ACTIVITÉS ÉCOTOURISTIQUES (SUITE)

© CPS – Tahiti tourisme

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2O3 : PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DURABLE

OBJECTIFS ET MOYENS

DÉVELOPPER UN PLAN DE GESTION INTÉGRÉE DU SITE ADAPTÉ AUX BESOINS LOCAUX

1 Élaborer un diagnostic partagé du site (C2O31).

2 Proposer les modalités d'une gestion intégrée du site (C2O32).

3 Assurer la participation des acteurs dans la mise en œuvre du projet par une animation locale (C2O33).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	118 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
173 135 €	205 107 €	-31 972 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1 2 **INSTITUT DES RÉCIFS CORALLIENS DU PACIFIQUE (IRCP) -** 3 **CPS**

OBJECTIFS

Un des objectifs du projet INTEGRE était de préparer des plans de gestion intégrée des zones côtières par site pilote. Dans le cas d'Opunohu, un tel plan avait déjà été formulé mais n'avait jamais été mis en œuvre. Devant les difficultés à mettre en œuvre le projet sur le site d'une manière participative, le comité local qui se voulait l'outil d'une participation large et d'une appropriation locale du projet, s'est mué dès le début en un espace de revendications multiples, parfois agressives, où le projet INTEGRE devenait l'objet de tous les reproches faits aux interventions extérieures passées. Il s'est avéré que la population ne disposait pas d'arènes de discussions formelles dans lesquelles elle pouvait échanger avec les institutions ou les acteurs économiques concernant la vie et le développement de leur espace tant convoité. Il a donc été décidé de contribuer à la mise en place d'une meilleure gouvernance pour ce site en identifiant des personnes représentatives et des arènes de discussions.

RÉSULTATS

Cet ensemble d'activités a constitué la véritable colonne vertébrale du projet INTEGRE sur le site car elle a permis la pleine implication des acteurs. Ces activités peuvent se synthétiser selon 3 termes clés :

1. L'écoute : la mise en œuvre d'un diagnostic partagé pendant près de 18 mois a permis à l'équipe du projet, composée d'un anthropologue et d'une animatrice locale maîtrisant parfaitement la langue tahitienne, d'appréhender le site dans toutes ses dimensions, historique, environnementale, économique et sociale et de tisser les liens de la confiance entre les acteurs et le projet.
Une véritable défiance vis-à-vis de la sincérité de la démarche participative du projet avait été exprimée par des acteurs extrêmement virulents au démarrage du projet. Elle était notamment alimentée par le fait que les activités validées sur le site (agriculture, érosion, archéologie) en début de projet émanaient uniquement d'institutions publiques. Parallèlement, le manque de cohésion au niveau des acteurs locaux ne leur a pas permis de se rassembler pour proposer des activités à financer.

Le lent travail d'écoute et de compréhension mené par l'équipe du projet a permis de lever les premières barrières de la défiance puis d'aboutir à l'émergence de l'activité « structure d'accueil » présentée fiche PF – C2O2 .

Le document de diagnostic offre les clés de la compréhension de la situation de tension sociale qui a été rencontrée par le projet, plusieurs facteurs de superposent : « Le tourisme de masse, tel qui est pratiqué à 'Opunohu, reçevant plus de 90 000 touristes par an, est jusqu'alors peu respectueux de la population, qui de fait, se sent peu impliquée. De nombreux prestaires de services touristiques sont étrangers à la population locale et les prestations manquent de cohésion, d'encadrement et d'authenticité culturelle, et n'offrent que peu d'emplois aux jeunes de Papetoai », « Aujourd'hui, 50% du territoire de 'Opunohu échappe à la commune associée de Papetoai car le domaine d'Opunohu appartient au domaine public, géré par le Pays.
Ce dernier est souvent assimilé au colonisateur par la population de Papetoai, restée très défiante »

2. La facilitation : la présence d'une animatrice locale entre avril 2015 et février 2018 a été essentielle à l'appropriation du projet par les acteurs locaux. Elle a assuré le lien entre la population et l'ensemble des porteurs de projets afin d'encourager et d'appuyer ces derniers dans la mise en œuvre de concertation.

On peut noter tout particulièrement l'implication de l'animatrice dans la mise en œuvre de la concertation liée à l'élaboration du projet de structure d'accueil. Elle a interprété en tahitien l'ensemble des réunions et événements liés au projet INTEGRE ou pallier ponctuellement à l'absence de la coordinatrice pour guider les délégations officielles en visite.

Son travail a été salué par l'ensemble des parties prenantes.

MOOREA - OPUNOHU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C203 : PARTICIPATION À LA MISE EN PLACE D'UNE GOUVERNANCE PROPICE AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DURABLE (SUITE)

3. La pérennisation de la dynamique : afin de poursuivre le travail collectif au-delà du projet INTEGRE, différents outils d'appui à la pérennisation de la démarche ont été produits.

Le premier outil est un document de synthèse qui rassemble les points clés du diagnostic partagé et qui présentent les enjeux sous une forme cartographique accessible au plus grand nombre. Le deuxième outil, à l'image de ce qui a été produit sur le site de Raiatea-Tahaa est un outil d'appui à la réalisation d'actions de gestion et de développement local durable.
Il se présente sous la forme de fiches actions qui proposent une capitalisation et un suivi des actions déjà réalisées et de fiches projets qui proposent des actions identifiées au travers du processus de concertation qui restent à mettre en œuvre.

Parmi ces fiches projets, l'équipe projet a proposé la formation d'un comité de développement local, une composition, des pistes de fonctionnement ainsi qu'une 1ère identification des personnes intéressées pour participer à ce comité. Etant donné la proximité des élections en fin de projet, il n'a pas été jugé pertinent de pousser pour la création de cette instance. Les représentants potentiels contactés ont cependant tous exprimés leur intérêt pour sa mise en place traduisant un réel besoin de ce lieu d'échanges.

Ainsi, on peut retenir comme résultats

- Une relation de confiance tissée avec la population d'un site réputée méfiante
- Une animatrice locale formée à la concertation
- La réalisation d'un diagnostic partagé
- La réalisation d'outils d'appui au développement local durable du site
- L'émergence d'une activité INTEGRE à l'issue du diagnostic partagé, celle relative à la structure d'accueil
- La création des conditions favorables au développement de projets collaboratifs entre la population, la commune et l'administration du domaine d'Opunohu

CALENDRIER 1 2 3

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel																	

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Les remerciements de la population envers le projet INTEGRE lors du dernier comité local du site à Papetoai montrent tout le chemin parcouru ces 4 dernières années.

L'investissement conséquent (près de 20 M XPF) dans l'animation et l'écoute trouve ici toute sa justification et s'est avéré nécessaire compte tenu du climat de défiance qui a été rencontré au début du projet. Cet investissement a bénéficié à l'animatrice locale, qui s'est peu à peu révélée extrêmement douée dans l'animation de réunions, l'anticipation des conflits ou une compréhension fine des jeux d'acteurs. Elle représente une grande partie du succès de la participation sur le site. Dès la fin de son contrat, elle a été embauchée au sein des services de la commune de Moorea pour animer le Plan de Gestion de l'Espace Maritime où elle va pouvoir continuer à assurer la participation des acteurs dans les politiques communales. Ce projet a également marqué le début d'une collaboration fructueuse entre la Direction de l'Agriculture, gestionnaire du domaine d'Opunohu, la commune et la population de Papetoai. Le Directeur, présent au dernier comité local et fortement impliqué sur le terrain pendant la durée du projet s'est engagé à pérenniser la dynamique INTEGRE du « faire ensemble » pour les années à venir.

© M. Charles

PRESQU'ÎLE DE TAHITI - TAIARAPU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2T1 : DIMINUTION DE L'IMPACT DES PRESSIONS ANTHROPIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT DU SITE

OBJECTIFS ET MOYENS

FINANCER DES PROJETS CONCRETS DE RÉDUCTION DES POLLUTIONS

1 Mettre en place les outils pour développer l'agriculture biologique (C2T11).

2 Réaliser un nettoyage écologique du littoral par les jeunes de Tautira (C2T13).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	86 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
108 603 €	93 763 €	14 840 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1 **ASSOCIATION BIOMARAMA** 2 **ASSOCIATION TE AO URI**

OBJECTIFS

Lors du premier comité local INTEGRE qui s'est tenu sur le site de la Presqu'île, les participants ont identifié l'impact des traitements agricoles et la pollution par les déchets comme une menace pour l'environnement du site. Les activités soumises par des porteurs de projets permettant de répondre à ces menaces ont été financées par le projet en accord avec le comité local.

RÉSULTATS

En matière d'**agriculture biologique**, l'association BioMarama a bénéficié dans le cadre du projet INTEGRE d'équipements nécessaires à la production de compost : un broyeur et un camion pour pouvoir déplacer broyat et déchets verts. L'association a été créée afin de pouvoir bénéficier des financements INTEGRE et a pour but la promotion de l'agriculture biologique.

L'accès aux équipements est réservé aux membres de l'association qui doivent s'acquitter d'un droit d'utilisation de 20 000 XPF. Chaque utilisation est ensuite facturée 10 XPF/km pour le camion et 500 XPF/heure pour le broyeur. Ces fonds sont utilisés pour l'entretien du matériel, le paiement des assurances et le fonctionnement de l'association.

Second volet, une activité de **nettoyage écologique** qui était portée par une association de la commune associée de Tautira, et avait pour but d'entreprendre le nettoyage du littoral d'une partie de la commune associée et de recycler les déchets collectés pour contribuer à la mise en valeur des lieux (réalisation de panneaux en matériaux recyclés).
Cette activité devait impliquer des jeunes pour les sensibiliser au respect de l'environnement et les impliquer dans la valorisation de leurs patrimoines naturel et culturel. Malheureusement, des tensions au sein de l'association n'ont pas permis de mener cette activité à bien. Une première phase de nettoyage a bien été menée et a permis de dégager un site de pétroglyphes et son chemin d'accès, 2 pierres symboliques, une pierre à thon (puna a'ahi) et une pierre à tortue (puna honu) ainsi que 4 sites de cultes (marae). Ces travaux n'ont cependant pas été suivis des activités de mise en valeur de ces zones.

Ainsi, on peut retenir comme résultats

- Une association d'agriculteurs biologiques créée à la Presqu'île
- L'achat d'un broyeur et d'un camion pour permettre la production de compost
- La mise en place d'un système d'utilisation partagée d'équipements agricoles

© CPS – INTEGRE

PRESQU'ÎLE DE TAHITI - TAIARAPU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2T1 : DIMINUTION DE L'IMPACT DES PRESSIONS ANTHROPIQUES SUR L'ENVIRONNEMENT DU SITE (SUITE)

CALENDRIER 1 2

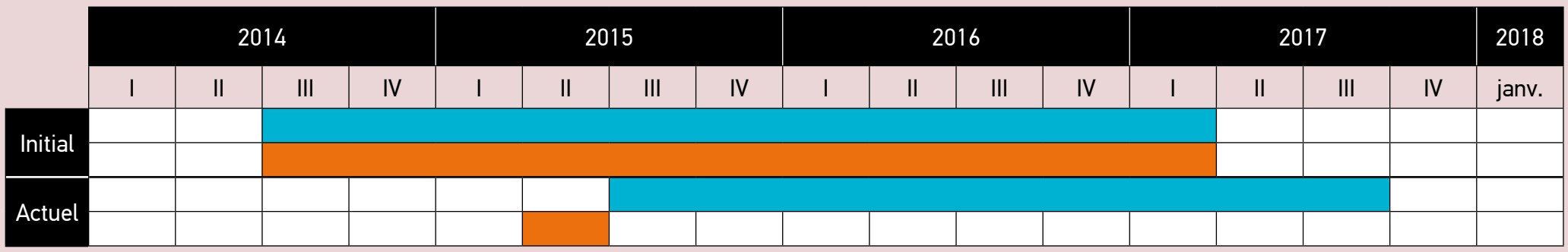

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Une des actions relatives à la conception de systèmes d'épuration des eaux issues des bassins de crevettes, portée par la Direction de l'Environnement et validée dans le cadre de cette activité, a été annulée. Un budget de 33.500 € avait été initialement alloué.

A la suite d'un changement de direction à l'environnement, la nouvelle équipe n'a pas jugé opportun de réaliser cette activité qui impliquait un partenaire privé. Les fonds ont donc été réalloués.
S'agissant des actions réalisées, il est intéressant de noter que l'association BioMarama peut être assimilée à une CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) même si elle n'est pas enregistrée en Polynésie française sous cette forme.

L'utilisation partagée de matériel agricole est encore peu développée dans le Pays, malgré l'existence de ce type de coopérative dans la loi polynésienne. Elle permet pourtant de pouvoir acquérir des équipements difficiles à amortir à l'échelle d'une seule exploitation. Le fonctionnement établi par l'association BioMarama peut proposer un exemple intéressant pour des exploitants souhaitant mutualiser les coûts d'équipements agricoles.

Concernant l'activité non finalisée de l'association Te Ao Uri, il s'agit là des risques inhérents à la mise en œuvre d'un projet participatif. Il était difficile d'anticiper les tensions qui ont émergées au sein de l'association qui avait été accompagnée par le Service de la Culture et du Patrimoine.

En début de projet INTEGRE, alors que la plupart des activités proposées concernaient la commune de Taiarapu-Ouest, une proposition d'activité de l'association Te Ao Uri, issue de la 2e commune du site, Taiarapu-Est, avait été jugée intéressante pour que les bénéfices du projet puissent être répartis plus équitablement.

© M. Charles

© M. Charles

PRESQU'ÎLE DE TAHITI - TAIARAPU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2T2 : APPUI À LA MISE EN PLACE ET AU FONCTIONNEMENT DES AIRES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES

OBJECTIFS ET MOYENS

FINANCER DES PROJETS CONCRETS DE RÉDUCTION DES POLLUTIONS

1. Accompagner la mise en place et la gestion effective de l'aire protégée de ressources naturelles gérées (rahui) sise au Fenua Aihere dans la commune associée de Teahupoo par le balisage de la zone et la réalisation d'un panneau d'information (C2T21).
2. Gérer la fréquentation de la rivière Aoma par l'aménagement d'un parcours de randonnée et de découverte culturelle, historique et ethnobotanique de la zone (C2T22).
3. Protéger et valoriser des sites archéologiques et ethnologiques du côté terre de la zone rahui de Maraetiria à Faaroa sise au « Fenua Aihere » dans la commune associée de Teahupoo (C2T23).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	100 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
88 138 €	88 261 €	-123 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1. **DIRECTION DE L'ENVIRONNEMENT**
2. **COMMUNE ASSOCIÉE DE TOAHOTU**
3. **SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE**

OBJECTIFS

Au début du projet INTEGRE, le site de la Presqu'île n'était pas vierge d'initiatives de gestion, l'objectif visé par le projet était de contribuer à renforcer ces initiatives au travers d'études et investissements et d'en accompagner de nouvelles. Le projet a notamment appuyé la gestion de l'aire marine gérée, dit « rahui » de Teahupoo et de la zone classée du Pari.

RÉSULTATS

S'agissant de l'appui au « Rahui » de Teahupoo, la Direction de l'Environnement, gestionnaire de cette aire marine, a sollicité l'appui du projet INTEGRE pour :

- mettre en place les balises de délimitation de la zone gérée.
- concevoir et produire des supports d'informations sur l'emplacement et les règles en vigueur dans le rahui de Teahupoo.

Deux panneaux de 2 m x 1.5 m ont été installés à la mairie de Teahupoo et sur le parking de la fin de la route (point kilométrique 0) et 2,000 flyers ont été produits et distribués. Ces supports ont été produits en 3 langues, français, tahitien et anglais.

Parallèlement à ces actions d'information et de sensibilisation focalisée sur la zone marine, des études archéologiques et ethnobotaniques, pilotées par le Service de la Culture et du Patrimoine, ont été menées sur la zone terrestre adjacente. Cet espace était fortement peuplé à une époque et de nombreux vestiges persistent encore. La terre et la mer étaient autrefois indissociables dans la vie traditionnelle des polynésiens. L'étude a montré par exemple, en consultant des titres de propriété de la zone d'études, que la toponymie de vallées à fe'i est associée à des noms d'animaux (oiseaux, poissons, cétacés, etc.) ou de plantes. A chaque animal dans les eaux du rahui, par exemple, correspond l'exploitation saisonnière du fe'i de telle ou telle vallée. « Seuls les anciens se souviennent que lorsque c'est la saison des baleines, on pouvait exploiter une vallée plus qu'une autre, juste en connaissant son nom », explique un agent du Service de la Culture et du Patrimoine.

Les études réalisées devaient alimenter trois objectifs :

- étendre le « rahui » actuel à la zone terrestre dans le respect de la tradition polynésienne ;
- valoriser les vestiges archéologiques de la zone terrestre à des fins touristiques ;
- former des jeunes aux techniques de prospections archéologiques et à l'histoire du site.

Les prospections ont permis d'inventorier et de décrire plus de 200 structures archéologiques, de localiser les espèces endémiques et rares de la vallée de la Vaipoiri. Les recherches bibliographiques et les entretiens ont permis de décrire la vie dans la zone au cours de la période pré-européenne.

Une proposition de parcours pédestre a été formulée selon les points d'intérêts culturels et écologiques. Deux jeunes de la Presqu'île ont participé aux prospections.

PRESQU'ÎLE DE TAHITI - TAIARAPU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2T2 : APPUI À LA MISE EN PLACE ET AU FONCTIONNEMENT DES AIRES DE GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET CULTURELLES (SUITE)

Le second volet de cette activité concernait la gestion de la vallée de l'Aoma. Cette dernière est une zone d'environ 1 000 hectares qui abrite des richesses naturelles et culturelles, peu connues des habitants.

Sous l'impulsion de quelques initiés, la commune associée de Toahotu a sollicité le projet INTEGRE afin d'inventorier les richesses de cette vallée et de proposer des parcours pédestres permettant de les découvrir et de les mettre en valeur.

L'étude financée a permis d'étudier la flore, la faune, l'hydrologie, la géologie de la vallée d'une part puis l'archéologie, la toponymie et les traditions d'autre part. Pour chacune de ces thématiques, l'étude propose des possibilités d'interprétation à mettre en place le long des parcours. Un total de 6 parcours a été identifié et décrit.

Il est intéressant de noter que le travail de recueil des légendes effectué au cours de cette étude auprès d'une détentrice de savoirs de la commune associée de Toahotu constitue, selon l'archéologue impliqué, un apport important et inattendu à la connaissance du répertoire mythologique polynésien transmis depuis plusieurs siècles.
Un financement destiné à l'aménagement de certains parcours suite à l'étude avait été sollicité par la Direction de l'Environnement auprès du Ministère français de l'Ecologie.
Le statut foncier d'une grande partie des parcours n'a pas permis à l'heure actuelle de pouvoir réaliser les aménagements proposés.

Ainsi, on peut retenir comme résultats

- La mise en place d'un balisage du « rahui » de Teahupoo
- La mise en place de 2 panneaux et la distribution de 2,000 brochures d'informations sur le rahui de Teahupoo
- L'acquisition de connaissances archéologiques, botaniques et culturelles sur la zone terrestre adjacente au rahui de Teahupoo et sur la vallée de l'Aoma
- Deux jeunes, formés aux prospections archéologiques
- La proposition de parcours pédestres à vocation pédagogiques et de sensibilisation côté terre du rahui de Teahupoo et dans la vallée de l'Aoma

CALENDRIER 1 2 3

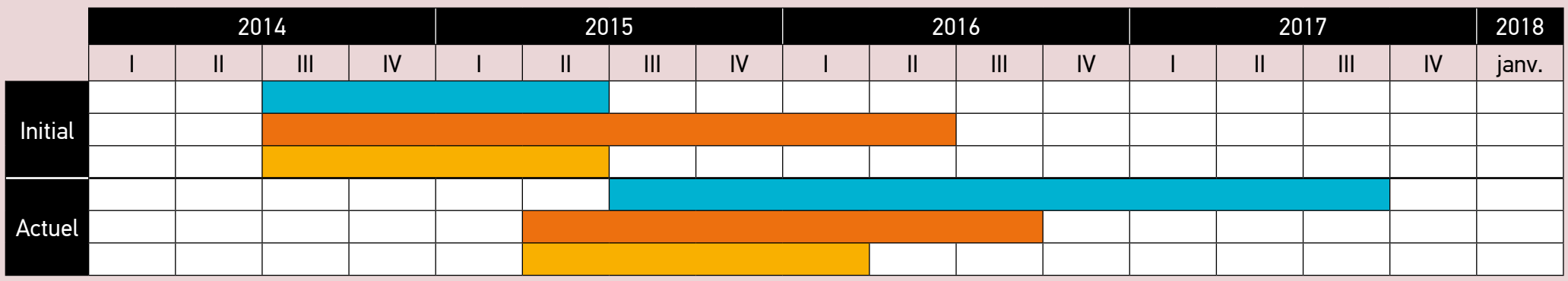

COMMENTAIRES ET ANALYSE

L'étude sur la valorisation de la vallée de l'Aoma donne lieu actuellement à des travaux d'aménagement d'une zone de loisirs près de la partie basse de la rivière. Ces travaux, mis en œuvre par la Direction de l'Environnement, sont financés par le Ministère français de l'Ecologie.

Ils vont donner lieu à la construction d'une aire de repos où seront installés des panneaux d'informations sur l'écologie de la rivière. Un accès à la rivière permettra d'observer des anguilles, faune emblématique des rivières polynésiennes.

Ces financements n'ont cependant pas permis d'aménager un sentier d'accès à la cascade présente dans la vallée en raisons du statut foncier des terrains traversés. Le Pays ne peut en effet réaliser d'aménagements sur du foncier privé.

Il revient à la commune de négocier des conventions de passage avec les propriétaires et de réaliser des aménagements en fonds propres. Grâce aux études réalisées, les communes et acteurs concernés ont toutes les cartes en mains pour développer ces projets de sentiers et créer une activité économique.

© CPS – INTEGRE

PRESQU'ÎLE DE TAHITI - TAIARAPU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2T3 : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SITE

OBJECTIFS ET MOYENS

APPUYER DES PROJETS ÉCONOMIQUES ET ENVIRONNEMENTAUX CONTRIBUANT À UN DÉVELOPPEMENT DURABLE

1. Appuyer le développement d'un réseau de rahui à Taiarapu : (C2T32).
2. Développer l'élevage à bas coûts du « Marava » à des fins de production et de réensemencement (C2T33).
3. Harmoniser les réseaux de suivi de l'environnement dans le cadre d'une démarche participative (C2T34).

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	94 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
413 927 €	387 742 €	26 185 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1. **INSTITUT DES RÉCIFS CORALLIENS DU PACIFIQUE (IRCP)**
2. **COOPÉRATIVE DES AQUACULTEURS DE POLYNÉSIE FRANÇAISE (CAPF)**
3. **DIRECTION DES RESSOURCES MARINES ET MINIÈRES (DRMM)**

OBJECTIFS

La Presqu'île de Tahiti est un lieu stratégique en matière d'aquaculture qui abrite les élevages les plus importants du Pays et l'essentiel des infrastructures de recherche et de développement.

La qualité de l'environnement marin et donc terrestre est une condition essentielle à la poursuite du développement de cette activité, la réduction des coûts de production en est une autre. Enfin, le développement durable des activités lagonaires passe également par la bonne gestion des ressources lagonaires, la mise en place d'aires gérées et pourquoi pas le réensemencement d'espèces convoitées issues de l'aquaculture ?

Le projet INTEGRE a eu pour objectifs de contribuer à ces différents aspects, la surveillance de l'environnement, le développement de protocoles d'élevage à bas coût, la mise en place de zones de pêche réglementées et le réensemencement.

Il s'était également donné pour objectif de fluidifier les relations entre pêcheurs et aquaculteurs qui se partagent un espace lagonaire de plus en plus contraint.

RÉSULTATS

L'action « Rahui » avait pour objectif la mise en place d'un réseau d'aires gérées/protégées associant une démarche participative.

Cette action s'inscrit dans une perspective socio- culturelle dans laquelle la gestion écologique des bassins versants s'appuie sur les acquis culturels ancestraux des Polynésiens qui ont su, par le passé, mettre en œuvre une gestion traditionnelle des ressources et des habitats que l'on nomme « rahui ».

Cette action portée par l'Institut des Récifs Coralliens du Pacifique (IRCP) était demandée par les pêcheurs et les maires des deux communes de Taiarapu ouest et est, dans un contexte où l'IRCP avait déjà accompagné la mise en place d'un rahui dans la commune associée de Teahupoo à Taiarapu ouest.

Cette action a permis de conjuguer savoirs et outils scientifiques d'une part et savoirs traditionnels d'autre part afin de parvenir à la mise en place de « rahui » les plus efficaces possibles d'un point de vue écologique mais également accepté sur les plans social et culturel.

Afin de rendre les futurs rahui efficaces d'un point de vue écologique, différentes études ont été entreprises et des données rassemblées sur les bassins versants et les lagons du site. On peut noter la réalisation de l'état écologique des lagons de la Presqu'île sur 38 points et l'évaluation du risque érosif sur 2 bassins versants majeurs en compléments d'un travail réalisé précédemment sur d'autres bassins versants du site.

Les résultats ont permis de sensibiliser les acteurs au besoin de gérer les ressources marines et d'éviter de positionner des rahui directement en aval des bassins versants sujets à une forte érosion. La mise à disposition des dernières recherches en matière de schémas de « rahui » a également permis de proposer des designs innovants à la pointe de l'efficacité écologique.

La réalisation de l'état écologique du site a permis de montrer que les biomasses dans le rahui de Teahupoo étaient bien supérieures aux mesures dans le reste de la péninsule tendant à démontrer l'efficacité de la gestion en place. Afin que les futurs rahui puissent être appropriés par la population, l'équipe de l'Institut des Récifs Coralliens du Pacifique s'est attachée à collecter les toponymes auprès des détenteurs de ces savoirs et ce afin d'identifier les zones importantes localement soit au niveau des usages, de la culture ou de l'écologie.

Des études complémentaires ont par ailleurs permis de mieux comprendre l'activité de pêche sur le site et d'estimer le potentiel de développement de l'aquaculture et ce afin de mieux évaluer l'espace lagonaire disponible pour la pêche et la mise en place de zones gérées.

PF-C2T3 : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SITE (SUITE)

Ce volet a notamment montré que plus de 80% des pêcheurs étaient favorables à la mise en place de mesures de gestion mais aussi que certaines zones à forte activités aquacoles ne pourraient faire l'objet de mise en place de « rahui » au risque de trop réduire l'espace de pêche disponible.

Enfin, sur la période 2015-2017, ce sont près de 120 réunions qui ont été organisées pour susciter des discussions sur la mise en place de « rahui » marins. Elles ont fait l'objet de diverses propositions pour le design des rahui, parfois complétées par des enquêtes complémentaires et des sorties sur le terrain avec les pêcheurs dans le but de cartographier les zones envisagées et d'estimer leurs surfaces. Si l'ensemble des communes associées de Taiarapu ont donné leur accord de principe sur la mise en place d'un rahui, les stades d'avancements des projets varient en fonction des possibilités de réunions, de la circulation de l'information et surtout de la mobilisation des pêcheurs. A la fin de la période de mise en œuvre du projet, 3 « rahui » sont mis en place à Tautira, Pueu et dans la baie de Phaéton. Les autres communes associées poursuivent leur réflexion. Le « rahui » de Tautira dispose d'un design innovant, il est constitué d'une zone cœur (fermée) entourée de 2 zones tournantes, ouvertes à tour de rôle.

Deuxième volet de l'activité à la presqu'ile, **le projet « Marava »**. L'objectif principal du projet était de réaliser de premiers réensemencements de l'espèce ciblée. Celle-ci est un poisson-lapin, le picot tacheté ou *Marava, Siganus argenteus*. Pour ce faire, la production d'alevins à bas coût devait être réalisée avec un objectif de production de 10 000 alevins par cycle. Grâce à ses caractéristiques biologiques le Marava (*Siganus argenteus*) a démontré un important potentiel aquacole au cours de ce projet. En effet, si l'objectif quantitatif n'a pas été atteint, de nombreuses questions ont pu être résolues au travers des résultats suivants :

- Géniteurs robustes s'adaptant bien à l'élevage en captivité ;
- Bonne croissance ;
- Pontes de plusieurs millions d'œufs libres et flottants tout au long de l'année, synchronisées sur le cycle lunaire et réparties sur une durée de 2 à 4 jours chaque mois, ce qui permet de bien planifier la préparation des élevages larvaires ;
- Réalisation d'une quinzaine d'essais d'élevages en bac hors sol de 25 m^3, ayant permis l'obtention de plusieurs milliers d'alevins sevrés ainsi que la mise en place d'un premier protocole d'élevage opérationnel permettant d'obtenir 5000 alevins par cycle ;
- Acceptation d'une grande variété de nourriture en captivité, ce qui ouvre des perspectives sur la formulation d'un aliment local à bas coût pour le grossissement des alevins.

En juillet 2017, un relâché pilote de 2000 individus d'élevage a été réalisé avec la participation active d'une communauté de riverains et pêcheurs dans la commune associée de Vairao, situé sur la presqu'ile de Tahiti. Il s'agissait du premier relâché de poissons produits en écloserie réalisé en Polynésie française. Les suivis réalisés ont montré un bon taux de survie ainsi qu'un effet inattendu de réduction drastique de la couverture algale du site de relâché ouvrant des perspectives de lutte contre les effets de changement climatique par le réensemencement.

Enfin, en parallèle, l'activité prévoyait d'effectuer un **suivi de l'environnement**, c'est-à-dire d'harmoniser les différents réseaux de suivi de l'environnement menés par différents instituts et administrations sur le site de la Presqu'île de Tahiti et d'en compiler les différents résultats pour les présenter aux acteurs locaux, élus et population. Trois partenaires publics se sont associés pour cette activité, la Direction des Ressources Marines (DRMM), la Direction de l'Agriculture et l'Institut Louis Malardé afin de réaliser : 1/ un dosage de pesticides dans les ruches et les produits agricoles et aquacoles, 2/ un suivi des facteurs abiotiques dans la milieu marin, 3/ un suivi d'indicateurs biotiques (ciguatéra).
Grâce au projet, la DRMM a acquis grâce aux financements INTEGRE une sonde multi-paramètres et a pu lancer un suivi en continu de paramètres tels que la température, salinité ou turbidité.

Les résultats sur la ciguatéra montre qu'elle est présente sur le site d'étude de Taiarapu-Ouest. Le site d'échantillonnage localisé près des cages d'élevage de *Platax orbicularis* présente le niveau de risque le plus élevé pour la période d'étude considérée, comme l'indique le pourcentage élevé de maito (poissons chirurgiens) toxiques (> 80%). Cette zone est par ailleurs colonisée par l'espèce *Gambierdicus polynesiensis* dont la présence dans un site de pêche signe habituellement l'existence d'un risque toxique élevé.

Les résultats concernant les analyses de pesticides dans les produits agricoles et ceux issus de la ruche n'ont pas montré la présence de résidus de pesticides dans le miel collecté ainsi que dans 86 % des produits agricoles analysés. Les concentrations des résidus détectés dans les 14% des produits agricoles restants sont conformes à la réglementation. Ces résultats permettent d'écarter la présence d'une pollution chimique issue des activités agricoles sur le site.

Les résultats des dosages de pesticides ayant intervenu très tardivement dans la mise en œuvre du projet, il n'a pas été possible de compiler les résultats et d'en faire une brochure d'informations à destination des acteurs locaux comme prévu initialement.

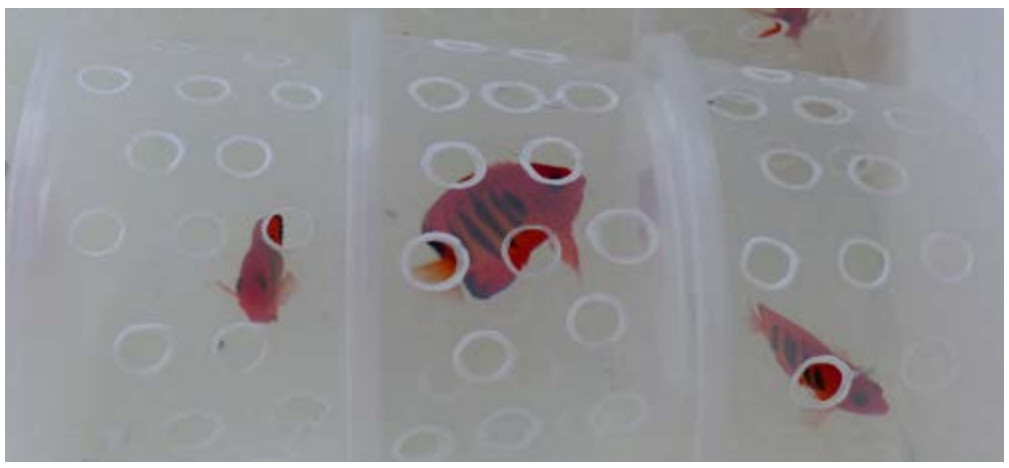

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

PRESQU'ÎLE DE TAHITI - TAIARAPU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2T3 : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SITE (SUITE)

Ainsi on peut retenir comme résultats :

- 3 « rahui » mis en place et formalisés sous le code des pêches de la Polynésie française en tant que Zones de Pêche Réglementées avec chacune leur comité de gestion
- L'acquisition de connaissances relatives à l'état écologique des lagons, l'activité de pêches, les zones d'importance culturelles et écologiques issus des savoirs traditionnels et le risque érosif
- La maîtrise du cycle d'élevage du Marava (*Siganus argenteus*)
- Un premier réensemencement de Marava réalisé avec succès
- Une présence de la ciguatéra avérée dans la zone aquacole de Vairao
- Pas de pollution chimique issue des activités agricoles constatée sur le site

© CPS – INTEGRE

CALENDRIER 1 2 3

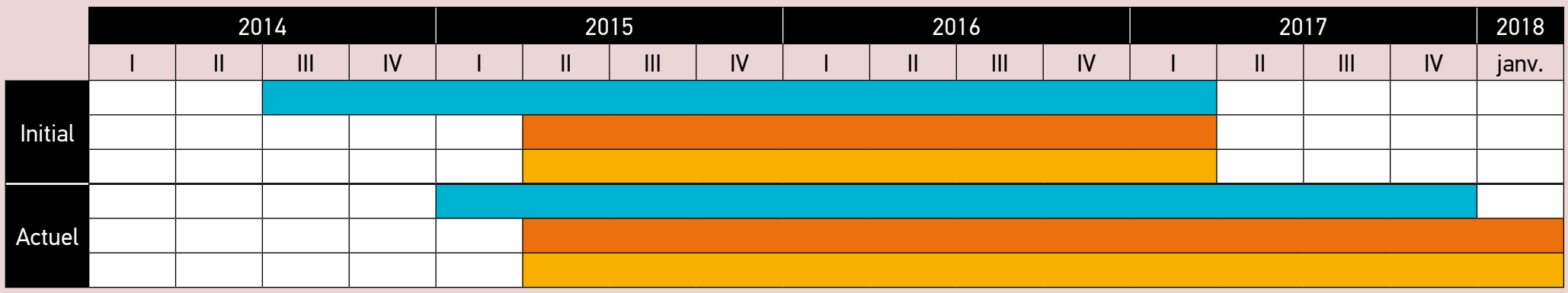

COMMENTAIRES ET ANALYSE

Au-delà de la mise en place concrète de 3 « rahui », le projet porté par l'Institut des Récifs Coralliens du Pacifique a permis de sensibiliser les élus et acteurs locaux aux problématiques environnementales et les administrations impliquées, particulièrement la Direction des Ressources Marines, à la dimension socio-culturelle de la gestion des ressources et du développement économique.

L'alchimie entre sciences et culture a parfaitement fonctionné. Le facteur de cette réussite réside incontestablement dans le choix de l'équipe menée par un anthropologue polynésien originaire du site, lui-même appuyé par un centre de recherches pluridisciplinaire, le CRIOBE. Cette même équipe avait déjà déjà impliquée dans la mise en place du « rahui » de Teahupoo, perçue comme un succès par la population, et avait déjà tissé des liens de confiance et de respect avec les acteurs du site.

Les travaux sur la maîtrise de l'élevage de Marava doivent se poursuivre même si les avancées réalisées au cours du projet sont très significatives. Si la technique est maîtrisée, les coûts doivent encore être réduits, notamment grâce à la production d'un aliment local.

Concernant la phase de réensemencement, les impacts écologiques, mais aussi sociaux du 1er relâché indiquent que le Marava est un excellent candidat pour réaliser des campagnes de réensemencements marins, elle est très appréciée des pêcheurs mais en forte baisse dans les lagons, ce qui facilite leur mobilisation pour participer au réensemencement. À la suite du relâché, d'autres communes associées ont manifesté leur intérêt pour mettre en place un relâché de Marava d'élevage en association avec la présence, voire la mise en place de zones marines protégées.

Ce projet a ainsi mis en évidence la forte demande pour de telles opérations de réensemencement ainsi que le potentiel de cette espèce sur les plans techniques et socio-culturels. Son financement est poursuivi au-delà du projet INTEGRE grâce à des fonds du Pays puis dans le cadre du 11e FED régional.

L'harmonisation des suivis de l'environnement n'aura pas été réalisée dans le temps du projet INTEGRE. Elle implique un travail administratif intersectoriel qui peine à se mettre en place. La Direction des Ressources Marines, motivée par le sujet n'a pas toujours réussi à emmener les autres administrations avec elle. Au cours du projet, elle a établi une première convention multipartite dénommée QUALISAN afin de coordonner l'action de plusieurs institutions sur le thème de la connaissance des milieux.

Elle reste cependant l'unique administration gouvernementale de cette convention. Les résultats, même parcellaires, obtenus grâce à cette activité notamment sur la ciguatéra, ont conduit la DRMM à lancer des études relatives à une éventuelle toxicité du cheptel aquacole à proximité de la zone identifiée comme toxique. Par ailleurs, la Direction de l'Agriculture a choisi de poursuivre le suivi des produits de la ruche.

PRESQU'ÎLE DE TAHITI - TAIARAPU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2T3 : CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DU SITE (SUITE)

© CPS – INTEGRE

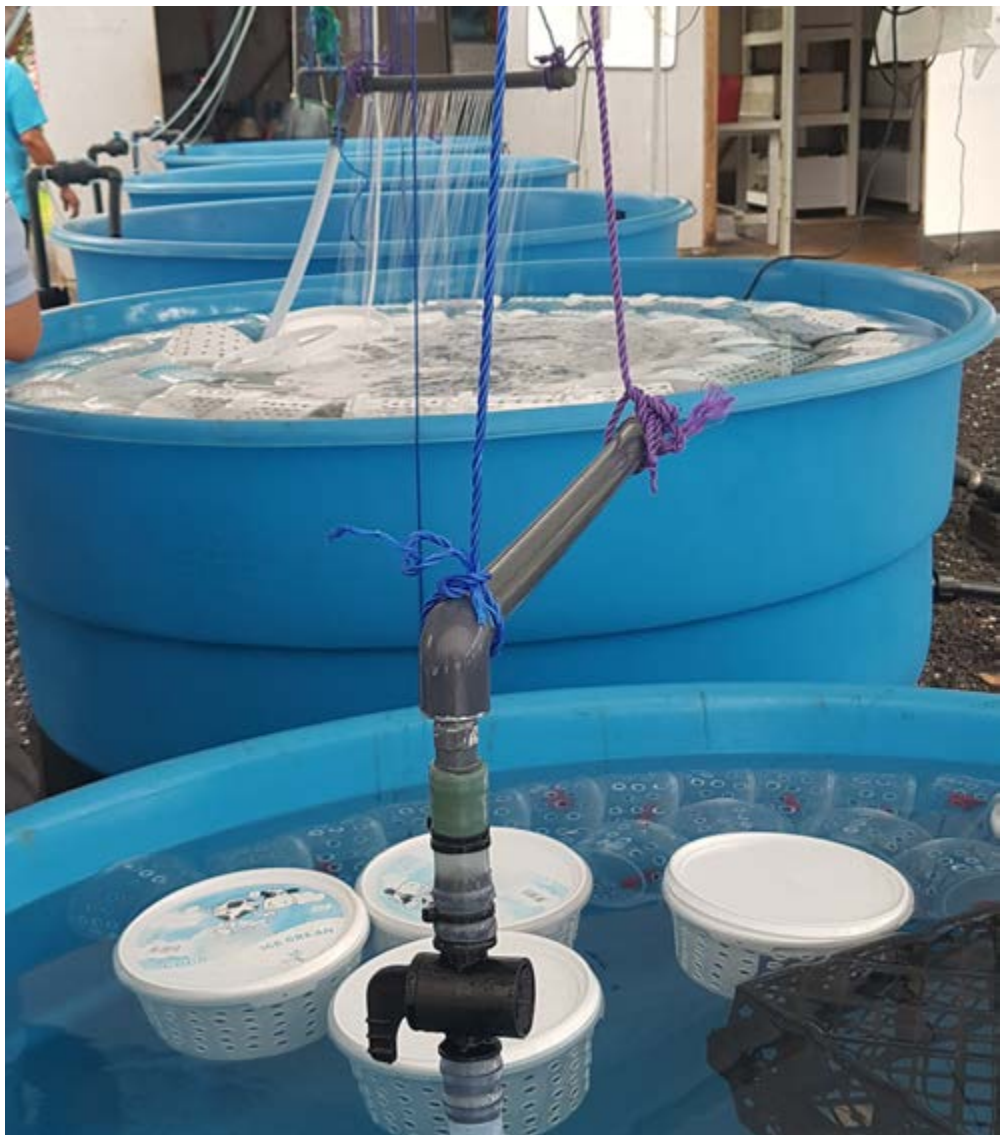

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2Tr : INTÉGRATION DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES

OBJECTIFS ET MOYENS

ENCOURAGER LES APPROCHES TRANSVERSALES ET/OU PARTICIPATIVES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES PUBLIQUES

1 Évaluer une organisation de la gestion et la surveillance de la ZEE et des coûts de gestion de cet espace (C2CCA).

2 Développer une méthodologie d'élaboration des plans de gestion intégrée des zones côtières (C2C14).

Cette fiche regroupe les 2 lignes budgétaires C2CCA et C2PLN

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	90 %	
BUDGET	CONSOMMÉ	SOLDE
46 816 €	42 075 €	4 741 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

1 **DIRECTION ET MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT DE POLYNÉSIE FRANÇAISE (DIREN)**
2 **COMMUNAUTÉ DU PACIFIQUE (CPS)**

OBJECTIFS

L'objectif de cette activité était d'encourager les approches transversales et/ou participatives dans la mise en œuvre des politiques publiques.

RÉSULTATS

Le gouvernement polynésien s'est engagé dans un processus de mise en place d'une aire marine gérée à l'échelle de sa ZEE. Le projet INTEGRE a été sollicité pour appuyer ce processus au travers de la réalisation d'une analyse critique des expériences de mise en place et de fonctionnement des grandes aires marines protégées dans le monde avec pour but d'évaluer l'organisation de la gestion et la surveillance de la ZEE.

L'étude de référence menée en première phase sur les grandes aires marines protégées dans le monde a permis de mettre en évidence les conditions essentielles à tout projet d'AMP. Parmi ces conditions, on peut noter la mise en place d'un système juridique robuste, clarifiant notamment les relations entre Etat et autorités infra-étatiques et prévoyant des moyens de coordination entre ces acteurs ou la création d'une enceinte permettant la réunion régulière des acteurs.

Dans une deuxième phase, l'étude a approfondi l'analyse de 4 grandes aires marines en Nouvelle-Calédonie, à Hawaii, à l'île de Pâques et aux Antilles. Le travail réalisé a documenté les modalités de mise en œuvre, les bénéfices attendus et mesurés, les coûts et financements et proposé une analyse critique des modes de gestion. Ce travail a été présenté sous forme de fiches synthétiques.

Enfin, sur la base des informations et analyses produites en amont, des recommandations ont été formulées à destination du gouvernement polynésien. L'analyse a mis en évidence que l'aire marine gérée souhaitée par le gouvernement polynésien correspondait à un outil de gestion intégrée, de coordination des politiques sectorielles que l'on peut définir comme un outil de promotion des stratégies inclusives de gestion, de surveillance et de financements, combinant et optimisant les moyens publics et privés.

Le travail d'analyse des outils juridiques polynésiens a identifié les principes

© CPS – INTEGRE

des Plans de Gestion de l'Espace Maritime (PGEM) comme pouvant être étendus à la ZEE.

Parmi les recommandations formulées pour réduire les coûts de gestion, l'étude propose notamment de privilégier une grande AMP pélagique appuyée par un réseau cohérents d'outils de gestion côtiers, gérés localement, de créer un organe consultatif pour impliquer certains acteurs de la société civile susceptibles d'apporter un soutien matériel ou financier et de créer un organe de gouvernance constitués des services clés du Pays et de l'Etat.
L'étude recommande par ailleurs de privilégier les outils de sensibilisation et de communication aux outils de surveillance pour assurer l'application de la réglementation. Enfin, il est recommandé de ne pas négliger le rôle des Organisations Non Gouvernementales dans la mobilisation des acteurs dans le processus de création de l'aire marine et de bien cadrer ensuite leur rôle dans la gestion ou la gouvernance.

PRESQU'ÎLE DE TAHITI - TAIARAPU (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF-C2Tr : INTÉGRATION DE LA GESTION INTÉGRÉE DES ZONES CÔTIÈRES DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES (SUITE)

Parallèlement, le projet INTEGRE a fait appel à un appui méthodologique pour la mise en œuvre des processus de gestion intégrée des zones côtières en Polynésie française et plus particulièrement sur les sites de Raiatea-Tahaa et Opunohu a été appuyée par des consultants. Cet appui s'est traduit par :

- Un encadrement méthodologique sur la réalisation des diagnostics participatifs à Raiatea-Tahaa et Tahaa : définition du format des réunions, analyse des données récoltées
- L'animation d'ateliers de concertation clés
- L'élaboration des synthèses cartographiques : atlas de Raiatea-Tahaa et cartes chorématiques d'Opunohu
- Un encadrement méthodologique à la définition d'organes de gouvernance : proposition d'organisation et de composition de comités, appui à la rédaction d'un arrêté de création d'un comité
- Un pilotage de la rédaction des documents de synthèse et des fiches actions pour Raiatea-Tahaa et Opunohu.

Ainsi, on peut retenir comme résultats :

- Une étude de référence sur la mise en place et la gestion des grandes aires marines protégées
- Des fiches de synthèse élaborées sur la gestion de 4 grandes aires marines protégées
- Des recommandations pour la gestion d'une grande aire marine gérée en Polynésie française
- Des documents produits en appui à la mise en œuvre de la gestion intégrée en Polynésie française : des documents de synthèses des compétences, des enjeux de gestion et des propositions de gouvernance, des synthèses cartographiques des enjeux prioritaires et des fiches pour guider l'action.

Nota Bene :
La Direction de l'Environnement avait obtenu un financement de 24.464 € pour appuyer l'élaboration d'une stratégie biodiversité pour la Polynésie française. A l'issue d'un changement de direction à l'environnement, la nouvelle équipe n'a pas jugé opportun d'impliquer le projet INTEGRE dans cette activité.

CALENDRIER 1 2

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel																	

COMMENTAIRES ET ANALYSE

A première vue, l'étude d'appui à la mise en place d'une grande aire marine gérée était peu en lien avec la thématique du projet INTEGRE, focalisée sur les zones côtières. Les résultats mettent cependant en avant la nécessaire articulation d'une aire marine protégée pélagique avec des outils de gestion côtiers gérés localement, développés entre autres, par le projet INTEGRE. Ce travail permet par ailleurs de concevoir la gestion intégrée au-delà des zones côtières et reprend les grands principes qui guident l'action du projet INTEGRE à savoir l'intégration intersectorielle, celle des différents niveaux de l'administration publique et la participation des acteurs.

La gestion intégrée des zones côtières reste encore peu appropriée par l'administration polynésienne. 4 ans de projet ont permis de montrer l'efficacité de la dimension participative de cette gestion sur des exemples concrets en matière de gestion des pêches ou de tourisme durable. Il n'a cependant pas été possible de formaliser des plans de gestion intégrée des zones côtières d'un point de vue juridique.

La dimension intersectorielle reste la plus difficile à mettre en œuvre car les pratiques de travail en silos restent très ancrées dans la culture administrative. Le projet a néanmoins réussi à mobiliser plusieurs administrations sur des projets communs et à créer des instances de gouvernance du projet qui ont amenés différents secteurs autour d'une même table et à échanger et donc à planter les graines d'une future gestion plus intégrée.

© CPS – INTEGRE

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF – C2BIO : RÉSEAU DE FERMES PILOTES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE À OPUNOHU

OBJECTIFS ET MOYENS

DÉVELOPPER L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

- Expérimentation et élaboration d'itinéraires techniques en agriculture biologique sur la ferme pilote d'Opunohu
- Mise en place d'une pépinière et d'un conservatoire des principales plantes utiles pour l'agriculture biologique
- Communication et sensibilisation auprès des distributeurs et des consommateurs
- Formation des agriculteurs et accompagnement au processus de certification

AVANCEMENT		
TECHNIQUE	☺	
FINANCIER	94 %	
BUDGET*	CONSOMMÉ	SOLDE
161 351 €	150 997 €	10 354 €

RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE :

DIRECTION DE L'AGRICULTURE (DAG), ASSOCIATION SPG-BIOFETIA, ETABLISSEMENT PUBLIC D'ENSEIGNEMENT, DE FORMATION ET DE PROMOTION AGRICOLES D'OPUNOHU (EPEFPA)

OBJECTIFS

En 2015, au démarrage d'INTEGRE, malgré une forte demande des consommateurs pour des produits agricoles issus de cultures biologiques, peu de fruits et légumes bio sont commercialisés en Polynésie française. Les agriculteurs certifiés sont peu nombreux, la commercialisation s'effectue au travers de quelques circuits courts, notamment les paniers bio et majoritairement dans la grande distribution où les produits bio sont mélangés aux produits conventionnels.

Le manque de références techniques, de formations et d'organisation de la filière n'encouragent pas les agriculteurs à se lancer, seuls les plus convaincus et les plus téméraires franchissent le pas.

L'agriculture biologique répond cependant à une préoccupation grandissante de préservation de la santé des agriculteurs, de la qualité des sols et des écosystèmes côtiers en aval. Dans ce contexte, le projet INTEGRE s'est fixé les objectifs suivants :

- Développer les références techniques et économiques nécessaires au développement de l'agriculture biologique en Polynésie française
- Mettre en place un programme de formation pour les agriculteurs bio rattachés à l'association SPG Biofetia
- Contribuer au développement un réseau d'échanges techniques entre les agriculteurs bio de la région

© CPS – INTEGRE

© CPS – INTEGRE

ACTIVITÉS TRANSVERSALES (POLYNÉSIE FRANÇAISE)

PF – C2BIO : RÉSEAU DE FERMES PILOTES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE À OPUNOHU (SUITE)

RÉSULTATS

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs actions ont été mis en œuvre :

1/ des essais sur les cultures maraîchères suivantes : tomate, aubergine, courgette, laitue, poivrons, concombres, carotte, chou. Des tests variétaux ont été menés pour identifier les variétés offrant le meilleur rapport entre la résistance au climat et aux pestes locales et les qualités gustatives, des tests de fertilisation utilisant notamment différents types de compost, dont celui produit par le plate-forme de compostage des effluents porcins, des fertilisants du commerce ainsi que des engrais verts et enfin, des tests de différents outils et équipement visant à augmenter la productivité.

2/ L'organisation de formations pour les agriculteurs biologiques de Polynésie française, notamment sur les fermes pilotes d'Opunohu.

3/ La participation aux ateliers techniques régionaux du réseau des fermes pilote en agriculture biologique

Ainsi, on peut retenir comme résultats :

Sur les essais
- 8 fiches techniques culturales pour les cultures identifiées.
- 1 fiche technique sur les engrais verts. Les engrais testés sont le soja vert, soja jaune, fenugrec et crotalaire.
- 4 fiches techniques sur le matériel et les équipements : houe maraichère, cultirateau, semoir manuel et filet micro-climat.
- 1 fiche technique sur la pépinière.

Sur le renforcement des capacités
- Formation continue du technicien du SPG Biofetia sur la ferme pendant 3 ans
- Appui technique à la ferme pilote Mou'a Roa Heaven Bio d'Opunohu
- SPG Biofetia : 9 journée de formation entre août 2017 et mars 2017
- SPG BioRaiatea : 8 journées de formation entre juin 2017 et mars 2018
- Direction Générale des Affaires Economiques : formation de 4 agents
- Formation des salariés de l'usine de jus de Fruits de Moorea
- Participation de 3 agriculteurs et techniciens au salon Tech'n'Bio en 2017

Sur les ateliers techniques régionaux
- Un atelier s'est tenu à Opunohu en octobre 2016, il a rassemblé près de 70 participants à l'EPEFPA dont 16 agriculteurs et 13 ingénieurs et techniciens agricoles de Polynésie française.
- 10 Agriculteurs et techniciens polynésiens ont également participé aux ateliers techniques organisés en Nouvelle-Calédonie en 2015 et à Wallis en 2017.

CALENDRIER

	2014				2015				2016				2017				2018
	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	I	II	III	IV	janv.
Initial																	
Actuel																	

COMMENTAIRES ET ANALYSE

« Grâce au projet INTEGRE, l'agriculture biologique a émergé en Polynésie française » (P. Couraud, Directeur de l'Agriculture).

D'un financement initial d'une vingtaine de millions de F.CFP apporté par le projet INTEGRE, cette activité a réussi à générer près de 80M de fonds publics pour atteindre un montant total d'une centaine de millions de francs pacifique. Ce succès repose sur l'engagement financier des partenaires du projet, la Direction de l'Agriculture et l'Etablissement Public d'Enseignement, de Formation et de Promotions Agricoles d'Opunohu (EPEFPA). Leurs investissements ont permis d'équiper les fermes pilotes d'Opunohu et de mettre à disposition un ingénieur spécialisé qui a conduit l'ensemble des expérimentations et des formations. Au-delà de l'investissement financier, la dynamique créée est aussi humaine.
L'organisation des ateliers régionaux, notamment celui qui s'est tenu à Opunohu a permis de faire émerger une dynamique collective entre agriculteurs, tout particulièrement à Raiatea où une association d'agriculteurs bio, le SPG BioRaiatea, s'est formée à la suite des ateliers d'Opunohu et constitue à présent un vrai moteur pour le développement de l'agriculture biologique sur le territoire.

Des difficultés persistent cependant concernant l'approvisionnement en semences bio, le développement des engrais verts ou la viabilité économique des exploitations bio. Le projet a également montré que les formations n'attirent que peu d'agriculteurs et que l'accent doit être mis sur l'accompagnement technique personnalisé. Le développement va se poursuivre, la Direction de l'Agriculture a recruté en son sein le technicien formé sur la ferme pilote d'Opunohu et va mettre à disposition un technicien supérieur qui poursuivra les expérimentations sur l'exploitation du lycée agricole. Le laboratoire de recherches de la Direction de l'Agriculture va également mener des expérimentations sur le bio pour alimenter la dynamique. Enfin, le financement du 11e FED Régional va permettre de renforcer le dispositif.